BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

64ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3552 du Vendredi 11 Décembre 2015 - 64e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Jubilé extraordinaire de la Miséricorde divine

Au Congo, les évêques ont lancé officiellement le jubilé à Pointe-Noire

Photo de famille des évêques du Congo (Ph. d'arch) *(P.9)*

Crise du carburant

Pourquoi n'a-t-on pas fait des prévisions, pour éviter la crise?

Jusqu'à quand va-t-on vivre ce triste spectacle?

(P.3)

Après l'assassinat d'un étudiant congolais à Brazzaville

Le présumé criminel rattrapé par la police à Pointe-Noire et transféré à Brazaville

(P.3)

Cintea (Centre international de diffusion des nouvelles technologies en Afrique)

Vers la tenue, à Brazzaville, d'un séminaire sur les pratiques des marchés financiers

(P.3)

PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION

Grand succès de l'opération de distribution de kits scolaires aux élèves par la Fondation Perspectives d'Avenir

(P.14)

Séjournez à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où ! Choisissez

OKEN PALACE HOTEL

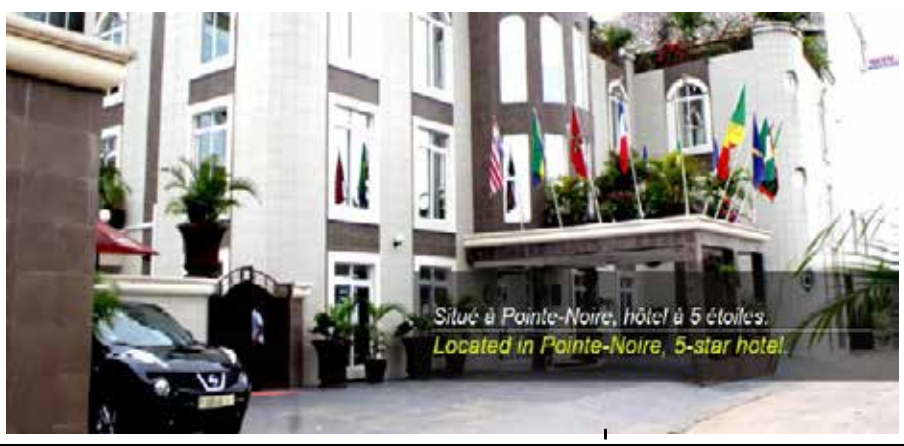

airtel
AIRTEL TOUR
S'INVITE CHEZ VOUS !
Activations, réactivations sim gratuites, services clients, identifications.... et concours chaque semaine dans votre arrondissement,
jusqu'au 30 janvier 2016
Madibou
Kintélé Talangaï
Makélékélé Bacongo
Poto-Poto
MFILOU
MOUNGALI OUÉNZÉ
airtel
LE RESEAU DES SMARTPHONES
LE RESEAU DES SMARTPHONES

Crise du carburant

Pourquoi n'a-t-on pas fait des prévisions, pour éviter la crise?

Ces deux dernières semaines, les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, et partant d'autres localités du Congo, ont été secouées par une crise aigüe de carburant. Les stations-service étaient envahies de longues files de véhicules en attente de carburant. Seuls, les automobiles fonctionnant au diesel étaient épargnés. La crise de carburant a, évidemment, provoqué des effets négatifs dans le secteur du transport public où la course de taxi a doublé de prix, tandis que les minibus se sont remis au phénomène de demi-terrain. Si, à Pointe-Noire, la capitale économique, les automobilistes sont soulagés, depuis le début de cette semaine, à Brazzaville, la capitale politique, la crise persiste et suscite la colère chez les taximans. Pourquoi en est-on arrivé là? L'on semble pointer du doigt la Coraf (Congolaise de raffinerie), alors que celle-ci n'est pour rien dans cette crise, comme on va le voir.

Ambiance dans une stations-service à Brazzaville.

Avec une capacité nominale installée d'un million de tonnes métriques par an, la Coraf, filiale de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), alimente le marché national en tous produits raffinés: gaz butane, super-carburant, carburéacteur, gasoil et fuel oil léger. Sa capacité de traitement du brut, notamment du Djéno mélange, a été portée de 750 à 850.000 tonnes métriques par an. De quoi faire face à la demande nationale.

Les produits finis, en dehors du gaz butane, sont livrés, par pipelines, à la Sclog (Société commune de logistique), dont la S.n.p.c est aussi actionnaire. Seulement, comme toute usine, la Coraf prévoit des arrêts programmés de la production de son usine de raffinage, pour les besoins de contrôles techniques, de révision et autres. C'est ce qui est fait, actuellement. La raffinerie de Pointe-Noire est, en effet, en arrêt métal, depuis le 29 octobre dernier. Ce qui signifie que pour passer cette période sans difficulté ou sans crise de carburant, la S.n.p.c doit veiller à ce que ses filiales compensent l'arrêt de production de la Coraf par les importations de produits raffinés.

En effet, au moins deux mois à l'avance, la Coraf avait informé ses partenaires, à commencer par la Sclog, de l'arrêt programmé de son usine de raffinage. Prévu du 29 octobre au 20 décembre, l'arrêt permet de faire les contrôles techniques des installations. L'arrêt actuel, dont la reprise va être retardée, permet également à la Coraf de connecter ses nouvelles unités de fabrication destinées à augmenter ses capacités de production. Autant dire qu'ayant informé ses partenaires de l'arrêt programmé, ceux-ci ont le devoir de se tourner vers d'autres fournisseurs, pour s'alimenter en produits raffinés.

Est-ce le cas? Toujours est-il que la crise qu'il fallait, justement, éviter s'est manifestée, avec une grande ampleur. La capitale économique, Pointe-Noire, a été paralysée, pendant une semaine. C'est un grand paradoxe, pour un pays exportateur de pétrole. Etant à 510 kms de la côte, la ville de Brazzaville est, évidemment, très pénalisée. Le temps d'acheminer les produits, par camion ou par train, la crise est là. L'on sait que la Sclog est prioritairement alimentée par la Coraf. Mais, elle importe aussi ses produits de la République Démocratique du Congo, pour stocker dans ses différents dépôts, avant de les livrer aux marcketteurs. Où la chaîne coince-t-elle?

Autant dire que le gouvernement, notamment le Ministère des hydrocarbures, devrait veiller à ce que l'opérateur pétrolier de l'Etat, la S.n.p.c, assure une bonne coordination du travail de ses différentes filiales. Pour éviter le phénomène de crise récurrente de carburant qui touche le pays, de manière cyclique. Tout se passe comme si personne n'était responsable de rien, alors qu'on sait, dans ce domaine très exigent et très professionnalisé, qui fait quoi. A l'heure où le prix du baril de pétrole est tombé en dessous des 40 dollars, on devrait même s'attendre, dans les semaines à venir, à une baisse du prix des produits raffinés à la pompe. Mais, là c'est une autre paire de manches, impliquant une véritable politique cohérente dans le secteur pétrolier. Pour l'instant, il faut s'atteler à résorber la crise de carburant qui risque d'affecter d'autres secteur de l'économie nationale.

Joël NSONI

Après l'assassinat d'un étudiant congolais à Brazzaville

Le présumé criminel rattrapé par la police à Pointe-Noire et transféré à Brazzaville

Mardi 8 décembre 2015, une altercation s'est produite entre un ressortissant ouest-africain et un étudiant congolais, nommé Alex Guelor Mouya (26 ans), en Deuxième année de géologie, à la Faculté des sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi, et qui a satisfait au concours de la douane. Suite à cette altercation, l'étudiant a trouvé la mort et cette situation a connu diverses interprétations en milieu estudiantin et suscité des remous ayant provoqué des troubles à l'ordre public, surtout après la fuite du présumé assassin. Quelques jours après cet assassinat, les services de police ont rattrapé le présumé auteur du crime, à Pointe-Noire, alors qu'il s'apprêtait à quitter le Congo, par le régulier d'Air Ivoire.

Jeudi 10 décembre dernier, la police a présenté à la presse le présumé auteur de l'assassinat qui a coûté la vie à un étudiant de l'Université Marien Ngouabi. Il s'agit de Bane Mahine (51 ans), de nationalité malienne, commerçant de profession, exerçant à Brazzaville. Il a été présenté à la presse, par le porte-parole de la police, le colonel Jules Monkala-Tchoumou. C'était en présence du tuteur et du parent de l'étudiant tué, ainsi que de ses collègues étudiants, et notamment les membres de l'Uleeco, un syndicat d'étudiants.

Le colonel Monkala-Tchoumou a, tout d'abord, rappelé qu'il n'y a pas de rapport de cause à effet entre la mort de l'étudiant et ce qui s'est passé à l'Université, dans la mesure où le coupable était juste un bandit recherché par la police. Puis, l'officier a expliqué comment la police a fini par mettre la main sur le présumé assassin: *«Après son forfait, l'intéressé s'est rendu, précipitamment, à Pointe-Noire, en date du 9 décembre. Et, au moment où il s'apprêtait à se rendre à Bamako, via Abidjan, il a été dénoncé, et la police a réussi à mettre la main sur lui. Il était, déjà, détenteur de son billet, pour se rendre dans son pays natal».*

Les services de police vont poursuivre l'enquête, *«pour déterminer les circonstances des faits et présenter ce délinquant devant Monsieur le procureur de la République. Il y a donc lieu de retenir que la responsabilité pénale est toujours individuelle et qu'il devrait répondre des actes qu'il a commis».*

Le colonel Monkala-Tchoumou a, aussi, attiré l'attention des étudiants sur la nécessité de préserver l'ordre public. *«Cette situation ne devrait pas servir de prétexte à qui que ce soit, pour poser des actes attentatoires à l'ordre public. Il n'y a aucune raison qui peut justifier une telle attitude. Pour les services d'ordre, les instructions ont été données aux agents, de faire de telle sorte que rien, absolument rien qui ressemble au désordre, aux troubles à l'ordre public ne soit engagé dans les milieux universitaires. Il est donc demandé aux étudiants, pour permettre la sérénité de l'enquête, de vaquer, librement, à leurs occupations, c'est-à-dire suivre les cours dans la sérénité, ne plus se laisser entraîner par ceux qui ne veulent pas aller au cours, et ceux qui veulent profiter de cette situation, pour créer, inutilement, le désordre».*

Le porte-parole de la police a saisi cette occasion, pour présenter, au nom de la police, les condoléances les plus attristées à la famille éprouvée, tout en déclarant que toutes les diligences vont être faites, rapidement, pour que l'enquête soit bouclée et envoyée, rapidement, au procureur de la République.

Le tuteur de l'étudiant assassiné, Diollaire Tsatsa, a condamné le crime et demandé aux étudiants de ne pas se livrer à la justice populaire. *«Nous devrions tous communier dans le même sens, d'avoir pitié et de regretter la mémoire de celui qui est parti et non de commettre des troubles»*, a-t-il confié.

Alain Patrick MASSAMBA

Cintea (Centre international de diffusion des nouvelles technologies en Afrique)

Vers la tenue, à Brazzaville, d'un séminaire sur les pratiques des marchés financiers

Dans la zone Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), l'absence des réformes structurelles des marchés de capitaux liquides retarde l'intégration économique et financière pouvant drainer d'abondants flux de capitaux pour moderniser les circuits de financement et accélérer ainsi la croissance et l'émergence des nouveaux emplois dans les services financiers. C'est ainsi que, pour développer la place financière de Brazzaville, le Cintea (Centre international de diffusion des nouvelles technologies en Afrique) va organiser, du mardi 16 au jeudi 18 février 2016, à Brazzaville, en partenariat avec la société Aries Invstissement, un séminaire innovant de certification et qualification sur la finance de marché de niveau 2, pour expliquer les mécanismes de la bourse et la pratique des marchés financiers.

Le siège de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique Centrale), à Brazzaville.

Reconnu pour son expertise incontestée depuis 15 ans, comme une référence en Afrique pour ses formations axées sur la diffusion de la culture boursière et financière des professionnels et décideurs économiques, pour mieux comprendre les mécanismes des bourses et des marchés financiers en Afrique, le Centre international de diffusion des nouvelles technologies en Afrique, créé à Paris (France) en 1998 et ayant déjà accompagné les grandes institutions financières publiques et privées nationales, propose d'organiser, du mardi 16 au jeudi 18 février 2016, à Brazzaville, en partenariat avec la société Aries Invstissement, un séminaire innovant de certification et qualification sur la finance de marché de niveau 2. Il est destiné aux cadres et responsables financiers qui souhaitent maîtriser la chaîne des activités des marchés de capitaux (acteurs, produits, mécanismes, procédures et régulation), en termes de sécurité, d'intégration et de confiance et de transparence des marchés, meilleure résilience, etc.

Les thématiques abordées s'inscrivent dans la perspective de l'accroissement des nouveaux besoins de capitaux d'une économie émergente en croissance qui ne sont pas satisfaits par le circuit bancaire classique, mais à travers la titrisation et la désintermédiation, c'est-à-dire la mobilisation de l'épargne longue sur les marchés financiers. Elles intègrent l'optique des récentes réformes engagées pour construire l'union des marchés de capitaux (création des autorités de surveillance, rénovation des infrastructures de marché, renforcement de l'encadrement des entreprises d'investissement, amélioration de la transparence) de la régulation des activités bancaires et financières dans l'Union européenne après la crise, visent à favoriser, dans la zone Cemac, la création d'une communauté des métiers des professionnels des marchés des titres financiers, comme, par exemple, les clubs d'investissement en capital risque (prestataires des services d'investissement, services aux émetteurs, tenue de comptes, dépositaire, plateforme de négociation, chambre de compensation, back-office ou opérations Post-marché), il faut former sur les métiers de l'industrie des titres publics (Emission, négociation, conservation), afin d'accompagner les institutions nationales dans la maîtrise de l'utilisation des infrastructures de marché en appui avec les différents Spécialistes en valeurs du trésor (S.v.t) et faciliter l'implantation des sociétés de bourse, à Brazzaville, ainsi que les prestataires des services d'investissement, pour intervenir et animer des marchés des capitaux.

Cette solide formation pratique actualisée sur les technologies et infrastructures de marché, apporte des éclairages précis et didactiques sur le développement des activités des banques d'investissement et de marché, les sociétés de gestion de portefeuille, la pratique des nouveaux instruments financiers et le rôle des différents intervenants, comme les capitaux risqueurs, les fonds d'investissement, les Spécialistes en valeurs du trésor pour l'assistance au Trésor et l'animation du marché des titres de créances négociables.

Quelques atouts du séminaire: pédagogie interactive et opérationnelle avec alternance d'exposés structurés des concepts et mise en application opérationnelle, animation du séminaire par un consultant-formateur ayant travaillé dans une salle de banque de marché, mise en œuvre des cas pratiques et nombreux exemples issus de son expérience.

Spécialiste des marchés financiers et auteur d'un ouvrage sur la bourse et les marchés financiers en Afrique Francophone (janvier 2016), le formateur a élaboré une formation à jour des dernières évolutions réglementaires des marchés mondiaux de capitaux.

Joël NSONI

Pour tous renseignements, inscriptions et réservations:
- A Brazzaville: Monsieur Mounounga (Aries Investissements): Téléphone portable: 06.972.45.76;
- A Pointe-Noire: Alain Claver Batchy: Téléphone portable: 05.521.38.80.

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY
NOTAIRE
Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto
Centre-Ville, B.P: 2134
Tel: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11; Email: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 13 Novembre l'an deux mil quinze, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, enregistrée au domaine, le 26 Novembre 2015, F 213/2, sous le numéro 2865, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «LOTERIE AFRICAINE», en a abrégé «LOTAF» SARLU;

- Capital Social: UN MILLION (1.000.000)
FRANCS CFA, divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité;

Siège social: Brazzaville, 04, rue Mbila, Quartier Diata; Arrondissement 1 Makélékélé;
Objet social:
• Des loteries;
• Des tombolas;
• Des lotos;
• Des jeux lucratifs en ligne;
• Des paris gagnants;
• De tous les jeux, compétitions ou sports électronique, informatiques et mécaniques à but lucratif;

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Léon NOMA-BIKOUNGOU;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 03 Décembre 2015, sous le numéro RCCM CG/BZV/15 B 6205.

Pour avis,

Maître Alain MONGO MOMBOULY,
Notaire

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville Brazzaville
B.P: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: bouboutouetude@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

GLOBAL TRAVAUX & COMMERCE

Société à Responsable Limitée Unipersonnelle/Capital social: 5.000.000 francs CFA
Siège social: 07, Avenue Nelson Mandela, Centre-ville
Brazzaville (République du Congo)
RCCM CG/BZV/12 B 3842 - République du Congo

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé unique de la Société dénommée: GLOBAL TRAVAUX & COMMERCE,

Société à Responsable Limitée Unipersonnelle au capital de: 5.000.000 de francs CFA, dont le siège social est situé à Brazzaville, 07 Avenue Nelson Mandela, Centre-ville, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/12 B 3842 du 09 novembre 2012, dressé en la forme authentique par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire, en date du 1er décembre 2015, enregistré à la recette de Brazzaville EDF Plaine, le 1er décembre 2015; sous folio 215/10, numéro 2901, il a été décidée:
- Dissolution anticipée de la Société, à compter du 1er décembre 2015: Monsieur Wu KESHUANG décide, en sa qualité d'Associé unique, de procéder à la dissolution de la Société, en raison du redressement rendu impossible depuis sa création, rendant la structure inopérante. Monsieur ZHOU YONG est nommé gérant et liquidateur de la Société.

Les pièces justificatives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 03 décembre 2015, sous le numéro 15 DA 1118 et l'inscription modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/12 B 3842.

Pour Insertion,

Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY
NOTAIRE
Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto
Centre-Ville, B.P: 2134
Tel: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11; Email: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 13 Octobre l'an deux mil quinze, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, enregistrée au domaine, le 13 Octobre 2015, F 183/6, sous le numéro 2536, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «SOCIETE D'ASSISTANCE DE SURETE ET DE PROTECTION», en a abrégé «SASP» SARLU;
- Capital Social: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité.

Siège social: Brazzaville 214, rue Dolisie; Arrondissement V Ouenzé

Objet social:
• Sûreté aéroportuaire;
• Bâtiment;
• Import-export;
• Travaux;
• BTP.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Clément Toussaint KIMBEMBE;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 13 Novembre 2015, sous le numéro RCCM CG/BZV/15 B 6175.

Pour avis,
Maître Alain MONGO MOMBOULY, Notaire

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél: (00242) 06 668.58.14/04.418.20.81, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

MODIFICATION

«SOCIETE CONGOLAISE D'ALIMENTATION ET DE RESTAURATION» En abrégé SCAR - S.A.R.L
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: l'immeuble de l'hôtel Saphir, Centre-ville,
Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/14 B 5435.
REPUBLIQUE DU CONGO.

EXTENSION DE LA DENOMINATION SOCIALE.

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Société A Responsabilité Limitée dénommée «SOCIETE CONGOLAISE D'ALIMENTATION ET DE RESTAURATION», en sigle «SCAR» S.A.R.L, reçu le 1er décembre 2015, par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 3 décembre 2015, sous Folio 215/4, n° 2469, l'extension de dénomination sociale a été décidée, en y ajoutant la particule «BLÉ SUCRE».

Ainsi, la société qui était initialement dénommée «SOCIETE CONGOLAISE D'ALIMENTATION ET DE RESTAURATION», en sigle «SCAR» S.A.R.L, devient, désormais, «SOCIETE CONGOLAISE D'ALIMENTATION ET DE
RESTAURATION: BLÉ SUCRÉ», en sigle «SCAR: BLÉ SUCRÉ» S.A.R.L.

Dépôt légal a été effectué, par les soins de notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 4 décembre 2015, sous le numéro 15 DA 1126;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/14 B 5435.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

S.n.e (Société nationale d'électricité)

Le poste source haute tension du centre-ville de Brazzaville entièrement rénové

Détruit il y a trois ans par un incendie accidentel, le poste source haute tension, situé au sein même de la direction générale de la S.n.e (Société nationale d'électricité), au centre-ville de Brazzaville, a été entièrement réhabilité et modernisé. Grâce à un financement de l'Etat à hauteur de trois milliards de francs Cfa et de la société elle-même, à hauteur de cinq cent millions de francs Cfa. Le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, a visité ce poste, mardi 1er décembre 2015, en compagnie d'Eugène Ondzambé, président du conseil d'administration de la S.n.e, Louis Kanoha-Elenga, directeur général, des responsables, cadres et agents de la S.n.e et ils ont eu droit à une démonstration du fonctionnement de ce poste équipé de logiciel spécial et professionnel permettant de gérer la distribution de l'électricité de manière automatique.

Avec la réhabilitation et la modernisation des postes A et B source haute tension du centre technique situé au sein de la direction générale de la S.n.e, les usagers de l'électricité au centre-ville de Brazzaville sont, enfin, soulagés. Véritable quartier d'affaires, le centre-ville était l'objet de délestages d'électricité intempestifs, obligeant les usagers à s'équiper de groupes électrogènes. *«Les entreprises, les commerçants, le patronat, les administrations du centre-ville, qui avaient l'habitude de recourir aux groupes électrogènes, sont, dorénavant, soulagés de l'achat du carburant, parce que le réseau a été entièrement réhabilité et fiabilisé. Nous avons, maintenant, la capacité d'anticiper les pannes, à partir du logiciel Egx 300, installé dans ce dispositif électrique. On est passé à un palier supérieur qui permet, aujourd'hui, de regarder sans complexe l'héritage de l'Unelco (ancêtre de la S.n.e.), avec un nouveau poste B transformé, informatisé, avec des outils de gestion aujourd'hui modernisés»*, a confié le ministre Ossébi, visiblement satisfait de cet équipement moderne de la S.n.e.

Le transformateur du centre-ville, réhabilité.

Expliquant les avantages du nouveau logiciel installé au service technique, Adrien Mbili, chef de service protection, mesure et gestion de la qualité d'énergie à la S.n.e, a fait savoir: *«Le projet Egx 300, c'est un logiciel qui nous permet d'assurer, efficacement, la distribution de l'électricité. Nous le plaçons partout où nous avons nos postes sources et cela nous amène des informations au niveau central. Ce qui nous permet de faire de la télé-mesure. C'est-à-dire, tous les paramètres charges, qui sont dans les postes sources, nous allons les lire dans notre salle de centralisation des données. Nous avons aussi le télé-réglage (la protection), qui nous permet, quand il y a un défaut dans une zone, au lieu de pénaliser toute la ville, nous ciblons juste la partie détectée, en réglant le relai à partir de notre système»*. Au terme du projet, *«ce système permettra aussi, même loin de Brazzaville, par téléphone, la programmation, le réglage d'une panne, depuis l'endroit où on se trouve, et vice-versa»*, a renchéri Adrien Mbili.

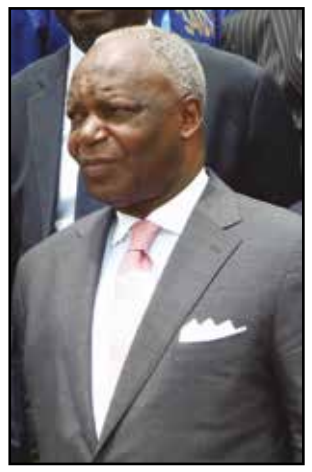

Henri Ossébi.

Pour sa part, Louis Kanoha-Elenga pense que c'est une avancée considérable: *«La gestion du réseau, la flexibilité de l'exploitation, la stabilité du réseau et la réactivité de nos agents sur le terrain ont changé avec la réhabilitation de ce centre. A terme, ce centre nous permettra de suivre tout l'ensemble du réseau, à partir des équipements installés. C'est une avancée considérable,si on se réfère à ce que la S.n.e était il y a quelques années»*.

Tant mieux pour les usagers de l'électricité que nous sommes. Mais, c'est à l'œuvre que les observateurs que nous sommes apprécieront cette *«avancée considérable»*.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Congo-Russie

Edith Laure Itoua salue les liens d'amitié entre les deux pays

Le forum «Generation next» qu'organise, chaque année, l'agence russe Rossotrudnitchestvo (Agence fédérale des affaires de la communauté d'Etats indépendants, des compatriotes vivant à l'étranger et de la coopération internationale humanitaire) s'est tenu à Moscou, du 24 au 28 novembre 2015, sur le thème: «Le développement de la diplomatie publique, la réalisation de la stratégie de la «force douce» («soft power), la promotion de l'image positive de la Russie». Conseillère du président de la République et chef du département des Congolais de l'étranger, Edith Laure Itoua a, lors de cette rencontre, apprécié les relations russo-congolaises, toujours au beau-fixe.

Le Forum international russe «Generation next» a coïncidé avec le 90e anniversaire de l'agence Rossotrudnitchestvo. 123 jeunes, représentant, entre autres, le Congo-Brazzaville, la RD Congo, le Cameroun, le Gabon, la Belgique, la Chine et l'Indonésie y ont pris part. Ce forum vise à redorer l'image de la Russie sur le plan mondial, en plus de promouvoir la diplomatie publique, laquelle implique, essentiellement, la culture et le sport. Une démarche qui intègre la politique extérieure de la Russie, faisant de ce forum, un cadre de libre expression et un instrument de dialogue entre les peuples.

C'est dans cette perspective qu'Edith Laure Itoua, conseiller du chef de l'Etat pour les Congolais de l'étranger, a jeté des fleurs à la Russie, pays contribuant, d'après elle, au développement du Congo, du moins dans le secteur de l'éducation. Cette année, par exemple, 700 étudiants congolais sont en formation en Russie, dans différents domaines de compétences. *«La Russie reste un exemple dans la civilisation mondiale. Dans ce pays, on nous a appris la solidarité. J'ai été impressionnée par l'accès libre à la culture. Votre agence rend cette tradition, à travers la coopération culturelle et sociale. J'espère que je reviendrais, ici, pour que ce lien que je viens de retisser avec la Russie se pérennise…»*, a dit la conseillère du président de la République, qui sert de courroie de transmission entre le Congo et la Russie. A ce titre, elle a reçu la médaille du renforcement de la paix, de l'amitié et de la coopération entre le Congo et la Russie. Une congratulation qui récompense le travail qu'elle accomplit sous le chef du président Denis Sassou- Nguesso.

Les participants au Forum, pendant la soirée de gala.

Chef de l'agence Rossotrudnitchestvo, Glebova Lioubov Micolaivevma a, pour sa part, souligné que l'institution qu'elle dirige veut élargir ses activités sur d'autres continents. Objectif fixé: consolider les relations entre les peuples. *«La Douma (ndlr: le Parlement russe) et le Conseil d'Etat jouent un rôle dans la diplomatie publique entre la Russie et d'autres pays»*, affirme-t-elle.

Edith Laure Itoua.

Créée en septembre 2008, l'agence Rossotrudnitchestvo est le point de mire de la politique extérieure russe. Ses actions touchent, à ce jour, 180 pays. Dans le même sens, cette agence accompagne des jeunes leaders de nombreux pays dans la réalisation de plusieurs projets.

Hordel BIAKORO-MALONGA
Membre de la délégation congolaise des jeunes à Moscou.

Ministère de l'enseignement supérieur

Favoriser l'insertion professionnelle des doctorants en Afrique centrale

Sous l'égide de Marius Georges Moyen, ministre de l'enseignement supérieur, la deuxième étape du projet validé par l'A.u.f (Agence universitaire de la Francophonie), intitulé: «Echanges de pratiques et transfert de compétences autour des écoles doctorales», un projet coopératif au service d'une pédagogie innovante pour la professionnalisation et l'insertion des doctorants, s'est déroulée, du 2 au 5 décembre 2015, respectivement à l'auditorium de la Grande bibliothèque universitaire, au Campus numérique francophone et à l'amphithéâtre 1600, à Brazzaville. Dans ce cadre, 43 universitaires (doctorants et enseignants chercheurs), en plus des individualités, ont suivi des communications présentées par d'éminents professeurs venus des universités d'Afrique centrale, et de France.

Marius Georges Moyen.

Des participants.

Le projet de l'A.u.f, dont la première étape s'était déroulée du 12 au 17 octobre dernier, regroupe les universités ci-après: Marien Ngouabi (Congo-Brazzaville), N'Gaoundéré (Cameroun), N'Djamena (Tchad), Bangui (Centrafrique), Kinshasa (RD Congo), Poitiers (France), et la liste n'est pas exhaustive. La rencontre scientifique de Brazzaville s'est organisée, durant quatre jours, en six séances autour des communications qui ont porté, entre autres, sur: la présentation des institutions partenaires (ouverte, en plus des 43 participants, aux responsables de parcours de formations doctorales et masters, directeurs de thèses de doctorat et mémoire de master, encadrants scientifiques et doctorants); la méthodologie de travail et d'échanges sur les attentes des institutions partenaires au projet, par Jean-Morille Ouamba, doyen de la Faculté des sciences et techniques (Université Marien Ngouabi); Doctorat et projet professionnel: comment valoriser son doctorat pour une meilleure insertion professionnelle-Méthodologie et outils; Accompagnement des doctorants engagés dans la présentation de leurs projets, par François Baty Sorel, animateur du pôle doctoral, direction de la recherche et des études doctorales de l'Université de Poitiers, etc.

Plusieurs allocutions ont été prononcées, à l'ouverture de cette rencontre. D'abord, la présentation du déroulement des activités, par Jean Morille Ouamba, président du comité local d'organisation, coordonnateur scientifique de la rencontre, suivie de la présentation du projet par Dr Jacqueline Ntsama Atangana, de l'Université de N'Gaoundéré. Il y a eu, ensuite, le mot de bienvenue de Paul Louzolo Kimbémbé, recteur par intérim de l'Université Marien Ngouabi, et l'allocution du ministre de l'enseignement supérieur. Marius Georges Moyen a salué, au nom du gouvernement, *«le partenariat des universités, construit autour de ce projet de l'A.u.f»*.

Dans la synthèse qu'elle a présentée, Mme Jacqueline Ntsama Atangana a indiqué que le projet de l'A.u.f, axé sur la professionnalisation et l'insertion des doctorants, devrait être la préoccupation des institutions universitaires partenaires. Reconnaissant que *«les écarts individuels au niveau des universités de l'Afrique centrale, commencent à trouver des solutions au problème d'inadéquation formation-emploi»*. Pour elle, *«l'Université reste l'institution concernée au premier chef par cette situation. Elle se doit donc d'être à l'avant-garde dans la recherche des solutions, en vue de résoudre ce problème d'inadéquation formation-emploi et d'employabilité de ses diplômés»*.

Marcellin MOUZITA

Coup d'oeil en biais

Un commerçant malien tue un étudiant congolais à Moungali et tente de s'échapper

Mardi 8 décembre 2015, le secteur de la rue Franceville, à Moungali, vers l'avenue de la Paix, était en ébullition. Et pour cause, un commerçant malien venait d'assassiner, par étranglement, un étudiant congolais de 26 ans, en deuxième année de géologie, à la Faculté des sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi, Alex Guelor Mouya. La victime demandait, en vain, son pourcentage de gain sur la vente de cartes de recharge de téléphone mobile. Le jeune étudiant faisait ce métier, pour supporter ses études à l'Université. Devant sa revendication, son patron l'a attiré chez lui, dans la rue Franceville, en le convaincant que c'était «pour mieux traiter», selon un témoin. Malheureusement, c'était comme un guet-apens, car arrivé à son domicile, il l'a étranglé. C'est un corps sans vie que les gens ont découvert. Après son forfait, le commerçant malien a pris la fuite. Cet assassinat a provoqué un ressentiment anti ouest-africain à Moungali, où des jeunes ont tenté de piller les commerces tenus par les ressortissants étrangers, notamment ouest-africains. La police a dû intervenir, vigoureusement, en tirant des gaz lacrymogènes, pour les disperser. Mercredi 9 décembre, quasiment toutes les boutiques situées sur l'avenue de la Paix étaient fermées, par crainte de pillage, et la police était largement déployée le long de l'avenue goudronnée. Un mouvement de contestation a eu lieu, aussi, à la Faculté des lettres et des sciences humaines, à Bayardelle. Des étudiants collègues ont bruyamment manifesté et tenté de faire une descente punitive contre les commerces ouest-africains, sur l'avenue de la Paix. Ils en ont été empêchés par la police qui les a dispersés, à coups de matraque et de gaz lacrymogène. Trois étudiants auraient été arrêtés. Le mouvement s'est répandu à Bacongo, le deuxième arrondissement de la ville-capitale. Des élèves du Lycée Pierre Savorgnan De Brazza ont, eux aussi, voulu faire la chasse aux commerçants étrangers, qui ont, rapidement, fermé leurs échoppes. Mais, là, également, la police et la gendarmerie ont dû intervenir, pour étouffer la manifestation. Des élèves auraient été, aussi, interpellés. Finalement, la police a appelé à la retenue et promis de tout faire pour mettre la main sur le criminel fugitif et le présenter devant le procureur de la République. Effectivement, la police a tenu parole. Le présumé assassin, le commerçant malien, a été interpellé, mercredi 9 décembre, à l'aéroport Antonio Agostino Néto de Pointe-Noire, alors qu'il s'apprêtait à prendre le vol d'Air Ivoire, pour quitter le Congo. Il a été transféré à Brazzaville, jeudi 10 décembre, dans la matinée. Bravo à la police, pour cette action qui montre que personne ne peut supprimer une vie et quitter le Congo impunément.

Maison incendiée, à Moungali, conséquence d'un câble électrique aérien

Lundi 7 décembre 2015, une maison d'habitation, située sur l'avenue Loutassi, en face de l'Ecole des filles, au Plateau des 15 ans, un quartier de Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, a pris feu. L'incendie qui l'a embrasée est parti d'un câble électrique aérien de la S.n.e (Société nationale d'électricité) alimentant la maison, à partir d'un poteau extérieur. C'est de ce câble défaillant que l'incendie qui a ravagé, partiellement, la maison serait parti. On déplore d'importants dégâts matériels, mais pas de perte humaine. Heureusement, les sapeurs-pompiers sont arrivés et ont pu limiter les dégâts. Voilà comment des défaillances d'électricité continuent de faire des malheurs dans les quartiers.

Un vol au quartier général du C.o.j.a à Brazzaville

Des malfrats se sont introduits, dimanche 6 décembre 2015, au quartier général du Coja (Comité d'organisation des Onzièmes jeux africains-Brazzaville 2015), qui est mitoyen au mur du Complexe omnisports Président Alphonse Massamba-Débat. Ils ont pénétré, d'abord, dans le bâtiment annexe affecté à la commission marketing et sponsoring, ensuite, dans le grand bâtiment. Ils n'ont trouvé ni coffre-fort, ni argent. Toutefois, les voleurs ont emporté des ordinateurs et des imprimantes. Selon certaines sources, la garde des lieux est irrégulièrement assurée par les agents de sécurité qui y ont été affectés. Alors, comment un vol par effraction s'y est-il produit? That is the question.

Faire partir coûte-que-coûte les riverains du viaduc de Talangaï

Bien que les intéressés boudent l'arrêté d'expropriation qu'il a signé, le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, est déterminé à débarrasser le viaduc de Talangaï des riverains qui ont acquis des parcelles de terrain le long du mont Côte Fleuve Congo, que longe ledit viaduc, à Ngamakosso, un quartier de cet arrondissement de Brazzaville. Cette zone ayant fait l'objet d'une enquête parcellaire, Pierre Mabiala n'entend pas reculer, pour rétablir l'autorité de la puissance publique, pour protéger le viaduc contre les éventuelles érosions. Il a, pour cela, rassuré les propriétaires de parcelles de terrain qu'ils seront indemnisés et lancé un appel leur demandant de ne pas s'aventurer à y construire. Il a menacé, également, les propriétaires terriens qui vendent des terrains sur ce site non approprié pour les constructions d'habitation de dissoudre leur association, estimant qu'ils occasionnent des réseaux mafieux, pour la vente de parcelles de terrain dans des endroits non lotis.

Les travailleurs de l'administration du territoire veulent débrayer

Suite à la non-prise en compte, par le gouvernement, des points inscrits dans leur cahier des charges, les cadres et agents civils de l'Administration du territoire menacent d'observer une grève illimitée, pour faire entendre leur voix. Leur syndicat, le Sytrat (Syndicat de l'administration du travail), a exprimé son mécontentement, le 4 décembre 2015. Il estime que la signature et la publication du statut spécial des agents de police sont une injustice à leur égard, alors que le leur moisit dans les tiroirs. Réuni en assemblée générale, ce syndicat exige aussi la mise en place d'une commission mixte administration-syndicat, pour la gestion des bus de transport des travailleurs et l'examen de leurs doléances. En attendant la prise d'effet de leur statut particulier, les travailleurs réclament l'allocation immédiate d'une prime de suggestion, dès le prochain salaire, *«à l'image des travailleurs des autres ministères de souveraineté», selon eux.*

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Contribuer à la réduction des violences basées sur le genre

Le 17 décembre 1999, par sa résolution 54/134, l'assemblée générale des Nations unies a proclamé le 25 novembre comme la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Depuis, des activités sont organisées, chaque année, à travers le monde, pour sensibiliser la population sur le phénomène des violences et surtout, son impact négatif sur les femmes en tant qu'actrices et bénéficiaires du développement. En outre, le monde s'investit dans 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, dans la période du 25 novembre au 10 décembre, journée consacrée aux droits de l'homme.

L'assistance pendant les travaux.

Cette année, la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est célébrée sous le signe de la prévention et de la campagne *«Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes».* Dans cet élan, le Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, représentée par la ministre Emilienne Raoul, a organisé, vendredi 27 novembre 2015, à l'Institut des jeunes sourds, à Brazzaville, sous le patronage de la ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Mme Catherine Embondza-Lipiti, un atelier sur le thème: «Les violences faites aux femmes: quels types d'accompagnements?». La modération de cet atelier a été assurée par Jean-Clotaire Tomby, directeur général des affaires sociales.

Avec pour objectif général de contribuer à la réduction des violences basées sur le genre, l'atelier a permis de partager les informations sur le vécu de la violence par les femmes; d'échanger sur les différentes formes de prise en charge des femmes victimes; mener une réflexion sur les perspectives de collaboration entre différents acteurs intervenant dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Après le mot d'ouverture de Mme Catherine Embondza-Lipiti, les 45 participants, venus des structures concernées par la question, ont suivi des exposés sur: «Le vécu des violences par les femmes»; «Prise en charge juridique des victimes de violence» ; «Prise en charge psychologique des victimes de violence»; «Prise en charge sociale des victimes de violence»; «Les réponses institutionnelles de lutte contre les violences faites aux femmes».

Il y a eu également la présentation du livre intitulé: «La violence conjugale au Congo-Brazzaville, de la tradition à la modernité», et des travaux en trois groupes, autour des thématiques suivantes: «Le vécu de la violence par les femmes», avec pour objectif de connaître les causes et les auteurs de violences faites aux femmes; «Les différentes formes de prise en charge des femmes victimes de violences», pour identifier les différentes formes de prise en charge des victimes; «La collaboration entre différents acteurs», pour identifier les différents réseaux de collaboration qui existent.

A l'issue des travaux, Mme Félicité Diamonika, chef de la circonscription d'actions sociales de Makélékélé, a fait part de son expérience sur les différents cas de violences reçus dans ses services, mais aussi, sur les aides octroyées aux femmes violentées, comme les aides financières, pour les encourager à avoir une activité génératrice de revenus.

Alain-Patrick MASSAMBA

U.m.p (Union pour un mouvement populaire»

Girel Elvis Okombi Tsallisan a ouvert l'école du parti baptisée Deng Xiaoping

L'U.m.p (Union pour un mouvement populaire), parti situé au centre, a, officiellement, ouvert une école de formation politique, appelée: «Ecole du parti Deng Xiaoping». La cérémonie relative à l'ouverture de cette école s'est déroulée, mardi 8 décembre 2015, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville. Sous le patronage de Girel Elvis Okombi Tsallisan, président de l'U.m.p. En présence de la secrétaire générale du parti, Richa Schella Oko, et du directeur de l'école, Ismaël Pea Ngatsé. Cette école, qui porte le nom du principal acteur du développement économique de la Chine actuelle, a pour objectif de *«former et d'encadrer une élite compétente et fidèle aux valeurs républicaines»*.

Vue de l'école.

Pendant la cérémonie, la secrétaire générale de l'U.m.p a indiqué qu'il est nécessaire et impérieux de doter le parti d'une structure de formation en politique et en technique de communication, afin que *«nous ayons des jeunes capables de faire la politique dans les règles de l'art et différemment de ce que nous assistons, aujourd'hui, dans l'arène politique congolaise».*

Pour Ismaël Péa Ngatsé, cette initiative, déjà prise par un certain nombre de partis politiques, confère une certaine responsabilité aux partis quant à l'éducation et la formation de leurs militants. *«L'U.m.p a décidé de mettre à la disposition de ses militants et sympathisants, ainsi que des personnes amoureuses de connaissances, une école, un centre de formation en politique et en technologies de l'information et de la communication»*, a-t-il affirmé. Selon lui, l'Ecole du parti Deng Xiaoping verra «*la touche des grands formateurs de renom, des personnes ressources et hommes d'expérience. Pour la première session qui va durer deux mois, il sera donné des enseignements dans des matières telles que «l'Esprit d'entreprise»; «les grands courants politiques et l'histoire de la politique congolaise»; «l'histoire des idées politiques»; «les techniques d'information et de la communication»; les questions morales et politiques, informatique» et, enfin, «U.m.p, mon parti», une matière qui définit la vision, l'idéologie et la ligne politique du parti. Un séminaire d'une ou de deux semaines sera organisé à la fin de chaque session, ainsi qu'une journée porte ouverte».*

Girel Elvis Okombi Tsallissan a, quant à lui, critiqué la manière dont les aînés mènent la politique dans le pays: *«De temps en temps, il n'est pas exagéré de dire que la politique congolaise déçoit. Au lieu de créer une société démocratique, nos ainés ont créé un monstre qui n'a de démocratie que des propos qu'ils tiennent, parfois pour se faire bonne conscience. Un monstre dans lequel la tolérance, le respect de l'autre, la République, la Nation, l'Etat de droit ne sont qu'une vue de l'esprit. Le tribalisme, l'intolérance sont devenus la règle là où l'élégance, la courtoisie pourraient mieux savoir. Bref, le politique a perdu ses lettres de noblesse. Cette idée de création d'une école du parti aurait pu rester dans les placards, à partir du moment où nous la faisons sortir, nous avons le devoir de lui donner un sens et un contenu, de façon à répondre à la question de savoir quel sera le profil du militant de demain? Ce cadre, nous le voulons inclusif, ouvert. Il est question de donner la possibilité à tous les courants de pensées, à toutes les composantes, de venir à ce lieu et d'échanger librement».*

Enfin, Girel Elvis Okombi Tsallissan a lancé un appel à tous ceux qui, dans le pays, sont détenteurs de connaissances, de profiter de cette occasion, pour former la jeunesse, transmettre leur savoir.

Signalons que le siège de l'U.m.p est situé sur la rue Etoumbi, en face de l'école Saboukoulou 1, à Mouleké, dans le 5e arrondissement, Ouenzé.

Pascal-Azad DOKO

J'aime lire
Semaine Africaine

Journée internationale des personnes handicapées

Le Congo fait des efforts pour l'inclusion des personnes handicapées

L'humanité a célébré, jeudi 3 décembre 2015, la journée internationale des personnes handicapées, qui a pour objectif de mobiliser le soutien de la communauté internationale aux problèmes relatifs à l'inclusion des personnes handicapées dans la société et leur développement. A Brazzaville, une cérémonie a été organisée, dans l'enceinte du Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité. Sous le patronage de Mme Emilienne Raoul, avec la participation des représentants du système des agences des Nations unies, de M. Gislain Louppé, président Congo de la Fondation sur un pied d'égalité, et de plusieurs invités.

Dans une déclaration lue par la ministre Emilienne Raoul, le gouvernement rappelle que *«selon les estimations, environ 15% de la population mondiale souffre d'une forme ou d'une autre de handicap, soit plus d'un milliard de personnes qui se heurtent aux nombreux obstacles à l'inclusion qui les empêchent de jouir, comme les autres membres de la société, d'un accès équitable dans tous les domaines de l'éducation, de l'emploi, des transports et de la participation sociale et politique. C'est pourquoi il est une urgente nécessité de transformer les processus de développement, pour les rendre plus inclusifs et plus durables, afin que tous les membres de la société soient bénéficiaires des progrès accomplis».*

Selon le gouvernement, «*notre pays déploie des efforts pour aller dans cette direction, comme en témoignent, entre autres, une des innovations introduite dans la nouvelle Constitution, à savoir: l'institution, à l'article 234, du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Il s'agit, là, d'une initiative qui marque la ferme volonté du Congo de promouvoir le droit des personnes handicapées de participer à la vie publique et de créer ainsi une citoyenneté active, et réduire les inégalités au sein de la société».*

Vue partielle du don.

Dans la volonté d'aller plus loin, *«le gouvernement avec de nombreux partenaires, a pris d'autres initiatives sur la base des engagements internationaux, tels que la convention relative aux droits des personnes handicapées, et le plan d'action national pour les personnes handicapées. L'on peut relever, dans ce sens, la promotion de l'éducation inclusive avec, notamment, la mise en place du dispositif d'accompagnement des étudiants aveugles, la mise en accessibilité de certains édifices publics construits dans le cadre de la municipalisation accélérée, l'attribution d'un quota de recrutement des personnes handicapées dans la Fonction publique, l'organisation des campagnes d'intervention chirurgicales au profit des enfants porteurs de malformations de l'appareil locomoteur, ainsi que des personnes avec des fentes palatines, la fourniture d'aides auditives aux déficients auditifs et d'aides techniques à la marche aux personnes à mobilité réduite, la mise en place du projet de prise en charge des infirmes moteurs cérébraux, la production d'ouvrages en Braille».*

Mme Emilienne Raoul.

Outre cela, la Fondation sur un pied d'égalité s'est fait le devoir, à cette occasion, de remettre des équipements d'une valeur de 52.689.900 F. Cfa, destinés au Centre national d'appareillage orthopédique de Brazzaville «Willems Streuijs, et des chaussures orthopédiques aux citoyens recensés au préalable. Le projet de chaussures orthopédiques, de la chirurgie orthopédique, a affirmé M. Louppé, plus le projet de la rééducation des enfants victimes des infirmités motrices cérébrales, et la série des appuis au centre national d'appareillage orthopédique de Brazzaville visent à mettre sur un pied d'égalité tous les Congolais, et renforcent la coopération entre les Pays-Bas et le Congo-Brazzaville.

Proclamée en 1992 par l'assemblée générale de l'Onu, la journée internationale des personnes handicapées a été célébrée, cette année, sur le thème: *«Développement durable: l'inclusion compte: accès et autonomisation des personnes de toutes capacités».*

Alain-Patrick MASSAMBA

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique

Huit projets présentés par des O.n.gs congolaises ont reçu des financements

Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, par le biais de son ambassade à Brazzaville, a accordé une enveloppe d'environ 27 millions de francs Cfa, pour financer huit projets communautaires présentés par des O.n.gs (Organisations non gouvernementales) congolaises. La cérémonie relative à la signature des contrats de financement de ces projets a eu lieu, jeudi 3 décembre 2015, à l'Ambassade des Etats-Unis, à Brazzaville, entre Mme Stéphanie Sanders Sullivan, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, et les responsables de ces huit O.n.gs.

Selon Mme Stéphanie Sanders Sullivan, les huit projets communautaires ont bénéficié de l'appui financier du Fonds de l'ambassade d'auto-assistance, qui est l'un des programmes d'aide des Etats-Unis d'Amérique les plus visibles en Afrique. Ce fonds permet au peuple américain de participer au développement des communautés, à travers le monde, et d'apporter une assistance efficace et salutaire aux petits projets communautaires, avec un impact immédiat sur les populations bénéficiaires. Il a aussi pour objectifs d'améliorer les conditions socio-économiques de base des communautés locales ou des villages, de soutenir les activités qui profitent à un grand nombre de personnes dans les communautés, avec une mise en œuvre facile, de générer, dans la mesure du possible, des revenus pour les communautés et avoir des activités autonomes; et d'encourager l'implication massive des populations locales dans la gestion du projet. Ainsi, les différentes O.n.gs bénéficiaires de cette subvention sont:

- «Club des femmes artistes peintres et sculpteurs» (Brazzaville), dont le projet, qui porte sur la formation des jeunes à l'art, a reçu un montant de 4.420.000 F. Cfa environ;
- «Club jeunesse infrastructure et développement» (Brazzaville) pour son projet de centre de formation en pâtisserie, qui a reçu 3.750.000 F. Cfa environ;
- «Coopérative terre fertile» (village Divenié, département du Niari) dont le projet porte sur la culture de la banane, pour un montant d'environ 3.075.000 F. Cfa;
- «Femmes solidaires pour le développement» (Kinkala, département du Pool), pour son projet sur le «système d'irrigation agricole», qui a obtenu une subvention d'environ 3.735.000 F. Cfa;
- «Coopérative agropastorale» (village Ntoula, Pool) dont le projet concerne la pisciculture, qui a bénéficié de 3.380.000 F. Cfa;
- «Coopérative Groupe Loussakou (Nkengué village, Pool) dont le projet de culture du fruit de la passion a bénéficié d'à peu près 2.270.000 F. Cfa;
- «Groupement agropastoral et pisciculture Akopas (Makoua, département de la Cuvette), dont le projet sur la pisciculture est financé à hauteur de 3.250.000 F. Cfa;
- «Centre d'échanges et de ressources pour la promotion des actions communautaires» (Pointe-Noire), pour son projet sur la formation des femmes entrepreneurs dans la distribution, qui a bénéficié d'environ 3.300.000 F. Cfa.

Stéphanie Sanders Sullivan entourée des responsables des O.n.gs.

Félicitant les O.n.gs qui ont le souci d'améliorer la vie de leurs compatriotes, Mme Stéphanie Sanders Sullivan a indiqué que ces subventions sont *«une porte ouverte pour plus de collaboration entre vos communautés et le peuple américain. Vous avez une lourde responsabilité de mener ces projets à bien et de faire le suivi de l'impact qu'ils auront sur vos communautés. Bien entendu, avec notre accompagnement».*

Il ne reste plus qu'à ces coopératives de se mettre résolument au travail.

Espérance NDANGABALI
(Stagiaire)

Direction départementale de la police dans la Sangha

Le colonel de police Michel Mayouba installé dans ses fonctions

La cérémonie d'installation du colonel de police Michel Mayouba a eu lieu, mercredi 2 décembre 2015, à la place de la cathédrale de Ouesso. Sous le patronage du général de police de deuxième classe Jean-François Ndengué, directeur général de la police. En présence de Mme Marich Ginalda Mavoungou, secrétaire générale de la préfecture, préfet par intérim du département de la Sangha, et de nombreux invités.

Le colonel de police Mayouba a été nommé directeur départemental de la police de la Sangha, depuis le 27 octobre 2015, par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.

Michel Mayouba.

Dans son mot de circonstance, le général Jean-François Ndengué, très ovationné à son arrivée à la place de la cathédrale, par sa démarche, a prononcé la formule consacrée au sein de la Force publique, pour installer une nouvelle autorité dans ses fonctions: *«…A compter de ce jour, vous reconnaîtrez, désormais, comme chef, le colonel de police Michel Mayouba, ici présent. Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'observation et l'exécution des lois et règlements de la République, conformément aux prescriptions de la Constitution du 6 novembre 2015».*

Puis, les invités ont assisté à une parade qui a marqué la fin de la cérémonie.

Répondant à la question sur les missions qui l'attendent, le colonel Michel Mayouba n'a pas caché ses sentiments: *«D'abord, je ressens un sentiment de satisfaction, parce que les autorités ont renouvelé leur confiance en ma personne. Je vais m'occuper, principalement, de la coordination de tous les services et faire de telle sorte que nous sécurisions les populations de la Sangha, en temps réel. Vous êtes sans ignorer la menace qui est aux portes de nos frontières. Donc, je vais m'atteler à préserver la quiétude dans ce département. Telle est ma mission principale en dehors des missions traditionnelles de la police».*

Signalons que le colonel Michel Mayouba a été commissaire central de police de la ville de Ouesso, les années passées. Comme directeur départemental de la police dans la Sangha, il remplace le colonel Obié, appelé à d'autres fonctions.

Victor GUEMBELA
Correspondant résidant à Ouesso

Le Cabinet CACOGES a le plaisir de vous informer de la parution de l'ouvrage «Comptabilisation at Audit des Coûts Pétroliers…». Pour toute information, merci de contacter les librairies Harmattan, partout dans le monde ou le cabinet CACOGES, à l'adresse suivante: Immeuble ARC en verre, 9e étage, porte 908. Tél.: 06 989 06 06. E-mail: cacoges@gmail.com.

La comptabilisation et l'audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice font appel à une bonne maîtrise de l'amont pétrolier.

Les étapes conduisant à la production du pétrole et du gaz sont diverses, complexes et coûteuses. Diverses car, de la géologie à l'étude des gisements, la mise à jour des hydrocarbures font intervenir des nombreuses spécialités et normes de comptabilisation. Complexes, comme en témoigne le développement du métier d'architecte pétrolier qui coordonne l'ensemble des opérations. Coûteuses par le fait que les investissements en exploration et en production représentent plus de la moitié des investissements du secteur pétrole et gaz. De plus, le cadre contractuel de l'amont pétrolier fait jouer plusieurs acteurs et plusieurs contrats (contrat de concession, contrat de partage de production, contrat d'association...)

Se pose aussi le problème du plan comptable à utiliser :

- Normes internationales : PCG, UK GAAP, US GAAP, FAS, IAS
- Normes locales : OHADA

Cet ouvrage fournit un panorama complet des normes comptables et des approches d'audit. L'ouvrage conclut sur le risque inhérent qui influe sur l'approche d'audit des sociétés non opératrices en proposant une démarche plus aisée. Il est destiné à un public concerné par les différents aspects de la comptabilité et de l'audit dans l'amont pétrolier.

Brice-Voltaire ETOU-OBAMI, 42 ans, marié et père de 5 enfants. Expert-comptable agréé CEMAC EC N° 389 et Commissaire aux Comptes ; Associé Gérant du Cabinet d'Audit et Conseil en Gestion (CACOGES). Son expertise développée dans le secteur pétrolier et des mines fait de lui aujourd'hui un acteur à la notoriété établie dans l'audit et le conseil au service de l'industrie pétrolière et minière dans la sous-région de l'Afrique Centrale.

ISBN : 978-2-343-07709-3
12 €

Voltaire Brice Etou Obami

Comptabilisation et audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice

Voltaire Brice Etou Obami

Comptabilisation et audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice

Cas d'un contrat de partage de production (CPP)

Les impliqués Éditeur

Wildlife Conservation Society ProgrammeCongo (WCS-Congo)

B.P: 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: 242 05 747 21 21
Email: wcscongobrazza@wcs.org

International Programs
2300 SouthernBlvd
Bronx, NY 10460
Tél: 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Comptable
Basé: à Brazzaville

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons un (01) Comptable.
Il/elle travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.
Il/elle aura les principales responsabilités suivantes:
- Assurer la comptabilité et les tâches financières;
- Effectuer les opérations de paiement (salaires- fournisseurs- prestataires);
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers;
- Assurer la saisie journalière des opérations financières dans le système SAP;
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville, 151, Avenue Général De Gaulle - Plateau ville).

Compétences requises:
- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière;
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs);
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques;
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication.

Profil requis:
- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+4 en gestion ou comptabilité;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité;
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais.

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation, à l'adresse suivante: Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS), 151, Avenue General De Gaulle -Plateau Ville – Brazzaville, B.P: 14537, ou à l'adresse e-mail :wcscongobrazza@wcs.org, au plus tard, le 18 Décembre 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.
Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après: copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 02 Décembre 2015
WCS - Congo Program
151, Avenue General De Gaulle-Brazzaville

Jubilé extraordinaire de la Miséricorde divine

Au Congo, les évêques ont officiellement lancé le jubilé à Pointe-Noire

Dimanche 6 décembre 2015, les évêques du Congo, au sortir de leur retraite spirituelle annuelle, qui a eu lieu du 1er au 6 décembre 2015, au Foyer de Charité «*Le Mont Tabor*», à Liambou, dans le diocèse de Pointe-Noire, ont officiellement lancé, au cours de la messe du deuxième dimanche de l'Avent, en l'église Saint Jean-Bosco, l'Année du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde divine, sur toute l'étendue du territoire congolais.

Les évêques du Congo en procession d'entrée à la messe.

La messe de lancement officiel de l'année du jubilé de la miséricorde a eu la grâce d'être concélébrée par dix évêques, parmi lesquels, Mgr Gérard Defois, prédicateur de la retraite spirituelle des évêques, et les neuf évêques du Congo, dont Mgr Daniel Mizonzo, évêque de NKayi et président de la Conférence épiscopale du Congo, célébrant principal. De nombreux prêtres de Pointe-Noire et quelques-uns venus d'autres diocèses du Congo ont concélébré cette messe où on a noté la participation de nombreux religieux et religieuses, de quelques autorités politico-administratives de la ville océane et d'une foule de fidèles laïcs venus de presque toutes les paroisses de la zone urbaine du diocèse de Pointe-Noire.
«Tout ravin sera comblé, toute montagne et toute colline seront abaissées; les passages tortueux deviendront droits, les chemins rocailleux seront aplanis; et tout être vivant verra le salut de Dieu». **Tels sont les mots de la page d'évangile du jour autour desquels Mgr Daniel Mizonzo a fait osciller son homélie dans laquelle il a épinglé deux faits majeurs: d'une part, l'actualité des problèmes écologiques dans l'Eglise et dans la société; et de l'autre, la nécessité et l'urgence de l'écroulement des montagnes et collines d'orgueil qui nous caractérisent presque aujourd'hui et risqueraient de nous empêcher à mieux vivre le jubilé extraordinaire de la Miséricorde divine, plus bénéfique aux humbles.**
Après la prière post-communion, un rite de bénédiction de l'image de la Divine Miséricorde par Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, a été exécuté, suivi des allocutions de circonstance, parmi lesquelles celle du Conseil pastoral paroissial de Saint Jean-Bosco, celle du B.d.a.l (Bureau diocésain de l'apostolat des laïcs), du curé de la paroisse Saint Jean-Bosco, du secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, l'abbé Armand Brice Ibombo, faisant lecture officielle du message des évêques du Congo (disponible sur le site Internet lasemaineafricaine.net), puis l'allocution du président de la Conférence épiscopale du Congo lançant officiellement l'Année du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde en République du Congo, dont l'ouverture des portes de la Miséricorde se fera dans chaque diocèse, le dimanche 13 décembre 2015, troisième dimanche de l'Avent, comme l'ordonne le Pape François, dans sa Bulle d'indiction, au numéro 3.
Belle fête pour la paroisse Saint Jean-Bosco, belle fête pour le diocèse de Pointe-Noire et, surtout, belle fête pour toute l'Eglise du Congo qui a profité de la circonstance, par l'intercession de Marie, notre Mère de Miséricorde, pour implorer la justice, la paix et la réconciliation au Congo, comme de véritables dons de la Miséricorde divine.

Abbé Ulrich TCHICAYA *(diacre)*
Evêché de Pointe-Noire
(Voir message des évêques sur le site Internet: www.lasemaineafricaine.net)

Point de vue

L'Eglise africaine face au phénomène subversif de la sorcellerie

La croyance en la sorcellerie, avec les manifestations plus ou moins spectaculaires de ses pratiques, est généralement liée au bas niveau de développement des sociétés archaïques. C'est le cas en Afrique noire, où l'on rencontre, dans toutes les régions, des représentations et des pratiques encore encombrées des lourdeurs du néolithique.

Dominique Ngoïe-Ngalla.

L'enseignement des missionnaires chrétiens bouscule les fondements du système de représentations du continent et sur la base des préceptes de l'Evangile, en proposent une nouvelle définition. Résultat: dans les centres urbains où l'activité missionnaire est plus intense et, parce qu'elle est jumelée à la scolarisation, la croyance à la sorcellerie toujours réelle, prend une forme plus diffuse, au fur et à mesure que le niveau social de la population s'améliore. La fin de la colonisation, en la précipitant dans une profonde misère, (santé, éducation, administration régressent terriblement) redonne du nerf aux croyances et aux activités sorcellaires en Afrique.
La chrétienté, pendant toute l'ère coloniale, promesse des lendemains meilleurs pour l'Afrique, tant la formation de l'humanité, couplée à l'évangélisation, fut le grand souci des missionnaires, la chrétienté elle-même ne fut pas épargnée. La politique de l'africanisation des cadres ayant gagné l'Eglise, les missionnaires européens rentrèrent chez eux.
La crise sociale (économique, morale et spirituelle), qui frappe de plein fouet les civils, n'épargne pas le clergé. Depuis le départ des missionnaires blancs, combien y a-t-il d'hommes d'Eglise africains qui ne tiennent pas la sorcellerie vulgaire, celle qui explique tout ce qui arrive de contraire à l'homme, par l'intervention de forces obscures? Très peu, on peut le craindre. On rencontre des prêtres africains chez qui l'exorcisme, ministère chrétien réservé à certains membres du clergé qui en présentent les dispositions, devient une opération de voyance sorcellaire. Et puisqu'il en est ainsi, comment s'étonner que des fidèles qui, pour leur conduite, prennent modèle sur leurs pasteurs, pensent que credo chrétien et croyance sorcellaire, c'est kif-kif? Et que le chrétien qui veut assurer ses arrières, n'a pas intérêt à balancer la croyance à la sorcellerie par-dessus bord!
Comme si, pour lui, la parole de Jésus-Christ n'était pas suffisante! Mais, il est vrai que l'échec est assuré dès que nous ne la mettons pas en pratique. Il y a un instant, j'étais en train de dire que la croyance à la sorcellerie de type vulgaire, celle de la quotidienneté, celle qui naît de notre ignorance de la cause des faits et qui fabrique des rapports de suspicion entre des individus vivant au sein d'une même société, j'étais en train de dire que la croyance à la sorcellerie est la réponse à la misère et à la pauvreté d'inventivité. On n'en voit pas de remède et on attribue la cause du mal dont on souffre (mal physique ou moral) à l'intervention d'une entité surnaturelle malveillante.
Et justement, la foi en Jésus-Christ nous détournerait de telles sottes explications à nos maux. Elle nous tournerait vers nous-mêmes, pour y chercher les causes et les raisons de nos échecs. Elle ferait de nous des hommes de raison et de réflexion. Or, la réflexion, lorsqu'elle est systématisée, lorsqu'elle devient habitude, la réflexion toujours finit par élever notre niveau de conscience. Et c'est ce qui manque aux sociétés africaines, dans l'impasse.
Vous me direz: *«Pourtant ceux qui gouvernent l'Afrique, réfléchissent tout le temps: tous ces conseils des ministres»!* Oui, mais à quoi cela sert-il, puisque ceux qui gouvernent l'Afrique escamotent les débats, ayant peur des vraies solutions, qui exigent pas mal de vertus chez ceux qui les soulèvent!
Etre chrétien, hier comme aujourd'hui et demain, c'est se faire l'intime conviction qu'aucune force obscure ne prévaudra sur nous, parce que Dieu est avec nous. Jésus nous aurait-il menti qui nous a dit: *«Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles»*? Il me plaît de penser que la brillante civilisation de l'Occident (Europe, Amérique du Nord, Australie), c'est l'esprit de la Rome et de la Grèce Antiques, traversant les âges, mais qui se fut essoufflé si le christianisme et l'Evangile ne l'avaient renouvelée. La religion chrétienne n'est pas croyance aveugle de bigot attendant de la divinité une réponse mécanique à sa demande. La foi chrétienne est ouverture au monde, effort et entraînement sans répit à sa construction harmonieuse, sous le regard de Dieu.

Dominique NGOÏE-NGALLA

Archidiocèse de Brazzaville

Les inscriptions au Pèlerinage en Terre Sainte ont commencé

Sous la coordination du diocèse de Jérusalem, les chrétiens du Congo qui le souhaitent sont invités à participer, du 19 au 27 mars 2016, au pèlerinage en Terre Sainte, à Jérusalem, pendant la Semaine Sainte.
Les frais de participation s'élèvent à 1.650.000 F CFA. La date de fin des inscriptions est fixée au 9 janvier 2016.
Pour s'inscrire, contacter l'abbé Luc Maixent Mahoungou:
Tel: 06.666.38.13 ou 05.531.80.27.
Paroisse Sainte Thérèse de Ngambio, La Base.

Troisième dimanche de l'Avent-C-

«Donnes-nous Seigneur de vivre de ta Joie»

Textes: So.3, 14-18; Cant Is. 12; Ph. 4, 4-7; Lc 3, 10-18

Avec les différents textes que la liturgie nous offre aujourd'hui, nous célébrons le troisième dimanche de l'Avent (année C). C'est en réalité le dimanche de la Joie; et la coutume liturgique de l'Eglise nous recommande à cet effet, le violet-vif qui tend vers le rose: couleur liturgique de la joie dans le contexte pénitentiel de l'Avent.
Oui, la Joie. A l'aune de cette révélation, il faut tout de suite braquer sur la seconde lecture où Saint Paul invite, de manière extraordinaire, les Philippiens à demeurer dans la Joie: *«Frères, dit-il, soyez toujours dans la joie du Seigneur; je le redis: soyez dans la joie… Le Seigneur est tout proche. Ne soyez inquiets de rien,…»* (Ph 4, 4-6). Sans détours, arrêtons-nous sur ce passage! En effet l'épître de Paul aux Philippiens, est l'une de celles de sa captivité, disent certains Exégètes. Et pendant longtemps l'on a songé à une *«captivité romaine». Cependant, depuis Lisco (en 1900), beaucoup sont séduits par l'hypothèse d'une «captivité éphésienne»*, en dépit du silence des *«Actes des Apôtres»* sur cette captivité... Bref! Que Paul, du fond de sa prison, recommande aux Philippiens *«d'être dans la joie»*: assurément, il ne s'agit pas là d'une formule amusante, mais plutôt d'une force intérieurement positive qui fait posséder dans la pleine lumière ce qui vient: la libération, le salut et la paix. Oui, par la pratique de la *«visualisation»*, les mystiques du désert savaient d'ailleurs présentifier *«l'objet»* de leur prière. En sommes-nous encore capables?
Pourtant, c'est tout le sens de la *«Foi»*. C'est aussi tout le sens de la première lecture. Ainsi, le livre de Sophonie, *«retravaillé et surchargé»* selon Jean Delorme, est un message de grande espérance pour ces Israélites exilés qui, au cœur même de la catastrophe, envisageaient dans la joie le retour de l'Exil: *«… Eclate en ovations, Israël!...le Seigneur est en toi. Tu n'as plus à craindre le malheur»* (So. 3, 14b. 15). *«Le Reste d'Israël»* voyait donc Dieu se mêler à sa souffrance et lui ouvrir au-delà de la catastrophe et du désespoir, la porte du salut.
Ainsi, qu'il s'agisse donc de l'Apôtre Paul et du prophète Sophonie, tous deux, nous invitent aujourd'hui à la Joie, bien au-delà de nos tourments, de nos misères, de tout ce qui nous décourage et nous fâche. Car le Seigneur se tient proche de nous, il nous voit et il vient nous sauver. Redisons-le, cette Joie à laquelle nous sommes conviés, est une Force intérieurement positive qui découle d'une Prière d'espérance et nous fait posséder dans la pleine lumière le salut et la paix.
Par ailleurs, le trait caractéristique de la Joie traverse aussi le passage de l'évangile (Lc 3, 10-18). On le voit! Dimanche dernier, Jean-Baptiste proclamait un baptême de conversion. Et aujourd'hui, voici que des foules viennent se faire baptiser. Oui, ils sont dans la Joie; la Joie de la conversion du cœur. Et au nom de cette Joie, ces foules demandent à Jean-Baptiste: *«Que devons-nous faire?»*. Autrement dit, *«que devons-nous faire pour vivre désormais en Enfants de Dieu?»*. Oui! Le Royaume de Dieu ne relève pas des apparences, mais du témoignage authentique.
Sans doute, avec cet Evangile, la Joie à laquelle nous sommes conviés devient en plus d'être une Force intérieurement positive…, un élan poétique de vie chrétienne. En effet, la *«poésie»* n'est rien d'autre que cette digne manière de témoigner désormais de Dieu, en évangélisant à frais nouveaux le cœur de l'Homme afin de recadrer son agir en communauté, en société,…
C'est pourquoi, aux foules anonymes qui l'interrogent, Jean-Baptiste recommande le partage. Oui, partager de mon vêtement et de mon pain avec celui ou celle qui en manque. Sensibilité du cœur y oblige! Abat l'indifférence et l'égoïsme sous toutes leurs formes.
Aux collecteurs d'impôts qui font fortune sur la misère du peuple souffrant, et aux soldats habitués à intimider le peuple, Jean-Baptiste recommande l'honnêteté et la non-violence; comme on le dirait aujourd'hui aux pompistes et aux policiers dans les stations d'essence. Incroyable, mais vrai! Depuis bientôt plus d'une semaine, l'essence est devenue *«denrée rare»* dans la ville. Et les stations sont saturées de véhicules. La circulation ainsi que le prix des courses prennent un coup. Mais bizarrement, sous le regard complice de la police, des pompistes exigent de percevoir avec malhonnêteté en plus de tarifs conventionnels, des sommes d'argent à empocher: c'est du vol; *«un vol en direct»*. C'est d'ailleurs, semble-t-il, *«le métier le plus populaire et le plus rentable dans nos administrations»*. Ô Dieu, que la prière de ce dimanche sert à la conversion de tous. Et qu'advienne une Société de justice et de paix. Oui, nous le croyons: le soleil va bientôt se lever.
Mon frère, ma sœur,
«Soyons donc dans la Joie», le Seigneur vient! Un monde nouveau arrive. Que notre *«Joie»* à la fois intérieure et poétique brûle de ce feu du Saint Esprit pour consumer toute la paille du mal, du vol, de la corruption, de la violence et du désespoir. Viens Seigneur Jésus!

Abbé Maath NKOUNKOU
Radio Magnificat

Commission pour la pastorale de la famille et la vie (archidiocèse de Brazzaville)

Une récollection du temps de l'Avent pour lancer l'année pastorale 2015-2016

Afin d'emboiter le pas aux recommandations du Pape François et aux consignes de notre père-évêque en cette année sainte de la Miséricorde, qui s'étendra du 8 décembre au 20 novembre 2016, et pour bien préparer nos cœurs ainsi que nos familles à recevoir l'Enfant-Jésus, la Commission diocésaine pour la pastorale de la famille et la vie informe les curés des paroisses, les mouvements d'apostolat de spiritualité conjugale et familiale, les commissions paroissiales pour la pastorale de la famille et la vie qu'elle organise une récollection du temps de l'Avent, samedi 19 décembre 2015, chez les Sœurs de Sainte Trinité au Barrage, de 9h30 à 16h30, sous le thème: «Famille, vis et annonce la Miséricorde divine».
La journée de méditation et de partage sera bouclée par un repas d'ensemble, tiré du sac et mis en commun, et par une messe marquant l'ouverture des activités de la commission pour cette année nouvelle 2015-2016.
Aussi, chaque participant à cette activité est prié d'être accompagné de son conjoint ou de sa conjointe, afin de toujours garder cette harmonie conjugale et familiale qui semble être mise en veilleuse. Cette observation faite par tous, lors de la dernière rencontre du 14 novembre dernier, débouche donc sur cette mesure prise à l'unanimité de venir dorénavant en couple pendant les diverses activités.
En vous priant fraternellement d'être nombreux à cette récollection et d'en faire large diffusion, le secrétaire de la commission diocésaine pour la pastorale de la famille et la vie souhaite un fructueux temps de l'Avent, des heureuses fêtes de Noël et de fin d'année.

Fait à Brazzaville, le 2 décembre 2015

Abbé Staffen Yhanil-Chreysnel NKODIA
Secrétaire de la Commission diocésaine pour la pastorale de la famille et la vie

Abbé Jonas Koudissa, administrateur de la paroisse Saint-François d'Assise (archidiocèse de Brazzaville)

«Il nous faut, avant tout, engager les grands travaux du chantier des cœurs»

Installé dans ses fonctions d'administrateur de la paroisse Saint-François d'Assise, le 7 septembre 2014, après de longues études en Allemagne d'où il est revenu docteur en théologie éthique et docteur en science politique, l'abbé Jonas Koudissa a célébré les 28 ans de sa prêtrise, dimanche 6 décembre 2015, dans sa paroisse. A l'occasion de ce deuxième dimanche du temps de l'Avent, il a demandé aux chrétiens, pour se préparer à la venue du Christ (Noël), «d'engager, avant tout, les grands travaux du chantier des cœurs». Voici ci-après l'intégralité de son homélie.

Frères et sœurs,

Les musiciens, les acteurs de cinéma ou de théâtre, les écrivains et autres artistes ne me contrediront pas, si j'affirme que Luc était un excellent compositeur, un metteur en scène remarquable. Chacun de nous connaît presque par cœur le récit de l'annonce de la naissance de Jésus, précédé par celui de la naissance de Jean, le cousin, le précurseur. Luc a mis un grand soin à situer ces évènements dans le contexte politique et religieux de l'époque, pour bien souligner dans quelle histoire, dans quelle réalité concrète Dieu a voulu s'incarner, pour nous rappeler quelle histoire Dieu a voulu transformer, sauver. Le salut, frères et sœurs, c'est quelque chose de concret, de très concret!

Dans un peu moins de trois semaines, nous réécouterons ce récit, admirablement écrit par Luc: Jésus naquit à Bethleem en Judée, dans le territoire dont Joseph, époux de Marie, était originaire, après qu'Auguste César ait ordonné le recensement de tous ceux sur qui il pouvait lever son impôt impérial. C'était au temps où Quirinus était gouverneur en Syrie, (cf Lc 2). Tel dans une symphonie musicale où on reconnaît, au début de chaque nouvel acte, les thèmes dominants du précédent, Luc, en ce deuxième dimanche de l'Avent, fait, de nouveau, recours à cette même technique rédactionnelle, pour nous raconter, cette fois, l'entrée en scène de Jean le Baptiste, qui prépare celle de Jésus. Dans la 15ème année du règne de l'Empereur Tibère, écrit-il, alors que Pilate était gouverneur en Judée, Hérode, prince de Galilée, son frère, Philippe, prince d'Iturée et de Trachonitide et Lysanias prince d'Abilène, pendant que Hanne et Caïphe étaient grands-prêtres en Israël, ordre fut donné par Dieu à Jean de préparer les cœurs de ses compatriotes à la venue du messie, au ministère de Jésus.

Jean fit ce boulot de façon remarquable. Dans l'immense tradition prophétique de l'Ancien Testament, il alla chercher, en les reprenant à son compte, les mots du prophète Isaïe, le prophète de la restauration d'Israël, celui-là même qui redonna confiance à son peuple découragé à Babylone et qui, au moment où il recouvre sa liberté, lui dira quelles tâches concrètes seront indispensables pour que le peuple et tout le pays renaissent de leurs cendres, pour que cette restauration devienne effective: *«Rendez droits les sentiers, comblez les ravins, abaissez toute montagne et toute colline, redressez les*

Abbé Jonas Koudissa.

passages tortueux, aplanissez les chemins rocailleux, bref faites en sorte que tout être vivant voie, expérimente le salut promis par Dieu».

En recourant à la symbolique du chemin, Isaïe et Jean utilisent ici une image bien familière aux Congolais: l'image de la route! Chacun de nous ici présents connaît bien la différence entre une bonne route, sans trous ni nids de poules, et une mauvaise. Chacun connaît aussi les dégâts qu'une mauvaise route cause à nos chaussures, taxis et Djakarta, particulièrement en ces temps de pluies diluviennes récurrentes.

Je voudrais, donc, partir de cette même symbolique de la route, de l'expérience positive et négative que nous en avons, mais aussi de tout ce que nous savons des nombreux chantiers de construction de route qui se lèvent ici et là, pour tenter d'appréhender ce qu'il serait aujourd'hui nécessaire, chez nous au Congo, pour réussir, nous aussi, la restauration de la patrie.

Certes, nous n'avons pas connu l'exil de masse comme les Juifs du temps d'Isaïe. Nous ne vivons pas non plus sous occupation comme les compatriotes de Jean-Baptiste. Et pourtant, les défis qui sont les nôtres aujourd'hui pour refaire un pays, un peuple, pour construire une Nation, qui permette à tout être vivant dans ce pays de connaître le salut de Dieu, *«de quitter»*, pour reprendre les mots du prophète Baruch dans la première lecture, *«de quitter sa robe de tristesse et de misère…»*, *«de revêtir le manteau de la justice de Dieu»*, ces défis, dis-je, sont les mêmes. Prenons la symbolique de la route pour évaluer les dégâts causés dans nos rapports sociaux par tous ces ravins de la division, par tous ces trous, souvent invisibles, qui constituent des abimes dans nos cœurs.

Utilisons le langage d'Isaïe et de Jean pour identifier nos préjugés qui, jadis petites collines, sont aujourd'hui devenus de hautes montagnes, qui nous empêchent de voir l'autre, pourtant si proche, qui nous rendent incapables de nous tendre une main fraternelle, dans un pays où pourtant tout le monde connait tout le monde, où presque chacun a un lien de parenté, d'union matrimoniale, d'amitié, de compagnonnage avec tout le monde.

Prenons la symbolique de la route, pour comprendre que si nous voulons vraiment restaurer, reconstruire ce pays, il nous faut avant tout engager les grands travaux du chantier des cœurs. Car, c'est là d'abord qu'il faut bâtir des ponts, afin que nous arrêtions de tourner sur nous-mêmes. *«Toza ko rond-point»* (Olomide)! Il nous faut percer des tunnels dans toutes ces montagnes dressées devant nous, entre nous, qui nous condamnent sans cesse à contourner les vrais problèmes qui minent nos rapports, pour enfin y faire courageusement face.

Beaucoup de ces obstacles, de ces montagnes d'orgueil ou de suffisance, qui nous empêchent de rejoindre l'autre juste en face de nous, sont entretenues hélas par nous-mêmes, par notre refus d'accueillir et d'offrir la miséricorde et le pardon. Mardi prochain, 8 décembre, le Pape François va lancer l'année sainte de la miséricorde, en ouvrant toute grande la porte sainte de la basilique Saint-Pierre de Rome, marquant ainsi l'entrée symbolique dans l'année sainte.

La solennité de l'Immaculée Conception qui en offre le cadre n'a pas été choisie par hasard. Marie est celle qui nous montre comment la miséricorde divine, reçue et donnée, peut transformer nos vies et nous aider à surmonter les obstacles que nous dressons sur le chemin que Dieu prend pour aller vers les hommes de notre temps (Deuxième lecture).

Certes, le chantier de la réconciliation est plus ambitieux que celui des maisons et des routes, plus exigeant que celui de la municipalisation accélérée. Mais, nous pouvons le réussir à deux conditions: à condition, premièrement, d'en poser la première pierre dans notre propre cœur, pas dans celui de l'autre; deuxièmement, à condition d'en confier la maîtrise à Dieu.

Oui, Dieu doit en être le Maître d'œuvre. Dieu seul est capable de convertir le cœur de l'homme! Aucun homme ne peut en convertir un autre. Tout ce que nous avons à faire, c'est rendre nos cœurs disponibles et préparer ceux des autres à se rendre disponibles. Plus que tout autre chantier, le chantier du cœur demande du temps. On ne peut pas l'accélérer *ad libitum*. La conversion, la réconciliation, pour être vraie, doit être laborieuse, patiente et surtout nous impliquer nous-mêmes.

Donc, le chemin pour y parvenir passera par nos cœurs ou il ne se fera pas. Il faudra veiller à ce que ce soit une route asphaltée, sans trous ni cailloux encombrants et qu'elle soit dotée d'une bonne canalisation pour évacuer les eaux usées et polluées du passé et de l'avenir.

Pourquoi au juste, Luc a voulu mettre les personnages de Jean et de Jésus, des gens sans nom, en parallèle avec ceux des grands de son temps, du monde politique comme du monde religieux? Je pense que c'est pour souligner un contraste: l'invitation à préparer le chemin du Seigneur ne fut pas adressée à Hérode, mais à Jean; le salut du monde ne fut pas accompli par César, mais par Jésus.

Luc a voulu ainsi rappeler à toutes les générations de chrétiens que la vraie histoire, celle qui sauve le monde, n'est pas écrite par les grands de ce monde, mais par les gens ordinaires, comme vous et moi. L'avenir de notre monde, aujourd'hui à feu et à sang, l'avenir de notre pays, qui vit dans l'incertitude du lendemain, ne dépend pas de ceux qu'on appelle les grands, mais de chacun et de chacune de nous, notamment des actes de miséricorde que nous posons chaque jour, de toute pierre que nous ôtons sur la route des hommes, de chaque trou que nous y bouchons, de toute colline que nous abaissons, de toute montagne que nous perçons, pour y frayer une passerelle, pour y tracer un chemin, pour y creuser un tunnel vers la fraternité. Amen!

Cour d'appel de Brazzaville
Tribunal de commerce de Brazzaville
Cabinet du greffier en chef

INSERTION LEGALE (2)

(Articles 36, 37 et 78 acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif)

Jugement en règlement préventif: Société BOISSONS AFRICAINES DE BRAZZAVILLE NOUVELLE GESTION, en sigle BAB SA

Société anonyme avec Président Directeur Général, au capital de 1.000.000.000 de francs CFA, dont le siège social est sis, Avenue du Port M'PILA, Brazzaville, République du Congo, immatriculée au RCCM sous le n°CG/BZV/07B269 (ancien n° 03B779);

En date du 10 novembre 2014, Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Commerce de Brazzaville adressait une lettre des informations aux fins de saisine d'office de Monsieur le Président dudit tribunal, qui a rendu, en date du 04 novembre 2015, le jugement n° 085, rôle n°199 dont le dispositif est le suivant:

«Statuant en audience non publique, contradictoirement, en matière commerciale, et en premier ressort;

En la forme: Dit et juge régulière la saisine d'office de la juridiction de céans sur la base des informations fournies par le représentant du Ministère public;

Au fond: constate l'absence d'une proposition de concordat de redressement faite par la société BAB;

Constate, en outre, que ladite société a stoppé toute activité;

Dit et juge que cette société est en état des cessations de paiements;

Dit et juge que la société BAB ne présente plus des chances de son redressement;

Prononce la liquidation des biens de ladite société;

Dit et juge que par l'effet de cette liquidation, la société Boissons Africaines de Brazzaville est dissoute;

Nomme Madame NGOMA MANIONGUI Christine, Magistrat, comme Juge Commissaire;

Désigne la Société à Responsabilité limitée dénommée DELTA CONSEIL INTERNATIONAL, dite DCI, ayant pour gérant Monsieur Vincent PENA-PITRA YOBA, et Monsieur Edlin Jubelor AYESSA VENDZE en qualité de Syndics liquidateurs.

Dit que la présente décision emporte, de plein droit et ce, jusqu'à la clôture des opérations de liquidation, dessaisissement pour BAB SA de l'administration et de la disposition de ses biens présents et de ceux qu'il peut acquérir à quelque titre que ce soit, à compter du prononcé de la présente décision.

Dit, en outre, que les actes, droits et actions de BAB seront accomplis ou exercés, pendant toute la durée de la liquidation de ses biens, par les syndics agissant seuls en représentation de BAB;

Dit, par ailleurs, que la présente décision sera publiée ainsi qu'il est dit aux articles 36 à 38 de l'AUPCAP;

Dit que la présente décision est exécutoire par provision, nonobstant opposition ou appel, ce, en exécution de l'article 217 de l'acte uniforme sur les procédures collectives d'apurement du passif;

Dit, enfin, que les dépens de la présente procédure passeront en frais privilégiés de la liquidation;

Ainsi fait, jugé et prononcé en audience non publique, les jour, mois et an que dessus;

En foi de quoi, le présent jugement a été signé après lecture faite par Monsieur le Président qui l'a rendu et par le greffier audiencier;

AVERTISSEMENT AUX CREANCIERS:

Les créanciers doivent produire leurs créances auprès des syndics sis 117, Ravin du Tchad, Centre-ville, Brazzaville, Tél.: +(242) 04 460 61 11, conformément aux dispositions de l'article 78 de l'acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif qui dispose: «A partir de la décision d'ouverture et jusqu'à l'expiration d'un délai de trente jours suivant la deuxième insertion dans un journal d'annonces légales prévu par l'article 36 ci-dessus, ou suivant celle faite au journal officiel prévue par l'article 37 ci-dessus, lorsque celle-ci est obligatoire, tous les créanciers chirographaires ou munis de sûretés composant la masse doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic. Ce délai est de soixante jours, pour les créanciers domiciliés hors du territoire national où la procédure collective a été ouverte.

La même obligation est faite au créancier qui, muni d'un titre de créance, a introduit, avant la décision d'ouverture, une procédure en condamnation en vertu d'un titre ou, à défaut d'un titre, pour faire reconnaître son droit.

Les titulaires d'un droit de revendication doivent également produire, en précisant s'ils entendent exercer leur droit de revendication. A défaut de cette précision, ils sont considérés comme créanciers chirographaires.

Pour avis,

Maître Georges EBALE,
Greffier en chef du Tribunal de Commerce
de Brazzaville

Crédit BONANA

Assurez la fête de Bonne année en famille en toute quiétude

Désignations	Modalités
Objet du financement	Destinés à financer les fêtes de noël et fin d'année
Montant du prêt plafonné	2 mois de salaire
Taux d'intérêt	0.99% mois
Délai de déblocage	48 Heures.
Durée de remboursement	6 à 9 mois en fonction du revenu
Taux d'endettement	Quotité cessible
Frais de dossier	En fonction du montant du crédit

LCB Bank
GROUPE BMCE BANK

Av. Amilcar cabral-Brazzaville
Tél. :(242) 22 281 09 55 / 56 / 78
Fax :(242) 22 281 09 77
Web :www.lcb-bank.com_B.P :2889

Kora Awards 2016, à Windoek (Namibie)

Syssi Mananga et Trésor Mvoula, nominés

Figures montantes de la musique congolaise, Syssi Mananga et Trésor Mvoula ont leurs noms gravés sur la liste des nominés de l'édition 2016 des Kora (les trophées de la musique africaine), prévue le 20 mars 2016, à Windoek, en Namibie. Une édition au cours de laquelle vont concourir une centaine d'artistes, répartis en 28 catégories, dont les noms ont été dévoilés, le jeudi 3 décembre 2015, par le comité de présélection de l'édition 2016 des Kora. Que préside l'Ivoirien Alexandre Asse, manager, agent, producteur et promoteur dans le milieu du showbiz, depuis plus de deux décennies.

Syssi Mananga.

Trésor Mvoula.

Les porte-étendards de la musique congolaise aux Kora 2016 sont logés dans les catégories «Meilleure artiste féminine», et «Meilleur artiste masculin» d'Afrique centrale.

Syssi Mananga, grâce à son single «Juste un peu», dans lequel la chanteuse s'est fait assister par DJ Elvis, du (VIP Muzik/Cap Vert) pour la partie instrumentale, et David Tayorault (Côte d'Ivoire), à l'arrangement, sera en lice avec Charlotte Dipanda et Mani Bella (Cameroun), Cindy Le Cœur (RDC), Queen Koumb et Bussine Mbadinga (Gabon).

Tandis que Trésor Mvoula, avec son single «Volant hydraulique» (sorti cette année), figure dans la même poule que Cano (Guinée Equatoriale), Ferré Gola (RDC), Frédéric Gassita (Gabon), Célestin Mawndoe (Tchad), et Calena (Sao Tome-et-Principe).

«C'est avec grand plaisir que je vous annonce avoir l'immense honneur d'être nominée aux Kora Awards 2016, dans la catégorie Meilleure artiste féminine- Afrique centrale. Je partage cette nomination avec des pointures de la région, à savoir: les talentueuses Charlotte Dipanda, Mani Bella, Cindy Le Coeur, Queen Koumb et Bussine. Je profite de cette occasion pour vous remercier, chaleureusement, pour m'avoir soutenue et partagé ma musique dans vos rôles de journalistes, responsables de radios et télés, promoteurs culturels, producteurs, artistes et fans de la première heure.

Tout un chacun, vous avez contribué à rendre cette nomination possible et je tenais à partager ma joie avec vous! Rendez-vous en Namibie, en mars 2016! Je sais que je peux compter sur votre soutien continu d'ici-là. En toute sincérité», écrit Syssi Mananga, dans un courriel en date du vendredi 4 décembre 2015.

Pour mémoire, Syssy Mananga est née d'un père belge et d'une mère congolaise. Elle a grandi à cheval sur deux continents. Sa musique reflète ce brassage culturel et conjugue, habilement, l'héritage de ses racines africaines avec les influences de la soul, du zouk, du jazz ou même du reggae.

Chanteuse depuis une dizaine d'années, elle a fait ses premiers pas sur scène comme chanteuse de jazz dans les clubs et pianos bars de Washington D.C., aux Etats-Unis. Elle devient une artiste régulière à Twins Jazz, un des établissements de jazz les plus réputés de la place.

Inspirée par les incontournables Ella Fitzgerald, Sarah Vaughn et, plus récemment, Diana Krall, elle se fait connaître pour l'émotion qu'elle fait passer à travers ses interprétations et la connexion immédiate qu'elle parvient à établir avec son public.

Grâce à son coup d'essai et de maître, «Retour aux sources», sorti en 2013, la chanteuse a été primée, la même année, au Congo, à l'occasion des «Tam-tam d'or» (les trophées de la musique congolaise) et par Rfi (Radio France internationale), lors du concours Couleurs Talents.

Pour sa part, Trésor Mvoula (Neil Trésor Bouya Itambala, de son nom à l'état civil), est un ancien sociétaire des orchestres Z1 International et Patrouille des Stars Authentique de Brazzaville. Son succès, il le doit à «Coffre-fort», son coup d'essai sorti en 2013. «Vieux Thomas», titre contenu dans cet album, a été désigné meilleure chanson, lors de la huitième édition des «Tam-Tam d'Or», en 2014, à Pointe-Noire.

Par ailleurs, Trésor Mvoula a reçu le prix de «meilleur artiste musicien et révélation Afrique centrale», lors de la 10e édition des trophées Canal 2'Or, en février 2015, au Cameroun.

Véran Carrhol YANGA

Ecoles primaires Trois francs et Auguste Bitsindou (Brazzaville)

Un don de livres de la société Razel-Congo

Entreprise chargée de la construction de la route de la Corniche, notamment sur le tronçon Case De Gaulle (Résidence de l'ambassadeur de France), jusqu'au pont du Djoué, Razel-Congo a fait un don de livres aux écoles primaires Trois francs (Bacongo, arrondissement 2 de Brazzaville), et Auguste Bitsindou (Makélékélé, arrondissement 1). C'était le jeudi 3 décembre 2015. En présence d'Olivier Monteiro et Bernard Boy, respectivement directeur territoire et chef de projet de Razel-Congo; de Mme Simone Loubienga, administrateur-maire de Bacongo; et du directeur de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de la ville de Brazzaville, Charles Awassa.

Charles Awassa présentant un échantillon des livres qu'il a réceptionnés.

C'est de la bonne éducation que se forge l'avenir d'une génération, dit-on. C'est pourquoi, l'entreprise Razel entend, à travers cette modeste contribution, être aux côtés de tous ceux qui, au quotidien, vivent, veillent à des meilleures conditions des élèves des communes de Makélékélé et de Bacongo.

La remise des livres à ces deux écoles primaires est donc la manifestation de l'esprit de collaboration qui existe et qui doit perdurer entre Razel-Congo et les populations riveraines du chantier de la Corniche, dans les prochaines années, a déclaré Bernard Boy. Avant d'ajouter: *«Ces enfants qui sont vos élèves, aujourd'hui, représentent le Congo de demain, et notre fierté d'être à vos côtés devrait être plus grande. Un jour, ils seraient, peut-être, nos collaborateurs sur nos futurs chantiers du Congo.»* Puis, il a formulé le vœu que tous ces manuels, venus de loin, de la France, soient le gage de réussite complémentaire pour l'enseignement au Congo.

Pour l'administrateur-maire de Bacongo, le développement d'une nation passe, entre autres, par l'éducation, la culture, dont le livre en est le potentiel véhicule. Cet acte d'une signification profonde relève du renforcement de la coopération franco-congolaise, à travers la société Razel et la République du Congo. Il contribue au développement culturel des élèves des communes de Makélékélé et Bacongo.

«Le livre ou manuel scolaire est, à côté du maître, l'instrument fondamental de l'apprentissage. Il constitue, à la fois, le socle de complémentarité des enseignements oraux formels et aussi le cadre d'établissement des similarités des différents enseignements existants. Le livre ou manuel scolaire est également un support implacable des connaissances scolaires acquises. Ainsi donc, le manuel scolaire occupe une place importante dans l'univers cognitif, car il permet de rencontrer les cultures et civilisations des uns et des autres, de s'approprier les fruits des recherches des autres et donc d'aspirer aux meilleures conditions morales, culturelles et sociétales», a-t-elle déclaré.

Simone Loubienga a demandé aux directeurs de ces deux écoles primaires de faire un usage recommandable de ces joyaux de la culture, afin d'en faire bénéficier aux élèves. Et aux apprenants, pour lesquels elle s'est montrée représentante de leurs mères biologiques, de prendre bon soin de ces précieux outils d'apprentissage qui leur permettront de connaître un cursus scolaire agréable et fructueux.

Il n'y a pas meilleure manière d'exprimer sa joie que de dire merci, lorsqu'on reçoit des outils indispensables pour sa scolarité. Les élèves des écoles Trois francs et Auguste Bitsindou, remerciant l'entreprise Razel-Congo, ont reconnu que la lecture est la clé de voute de leur réussite. Ils ont, par la même occasion, demandé à cette entreprise de ne pas oublier les autres écoles du Congo.

L'entreprise Razel-Congo, qui a fait du développement routier et du bien-être social des riverains de ses différents chantiers, son leitmotiv, entend, dans les tout prochains jours, offrir des ballons de football aux enfants de la Corniche, ainsi que réhabiliter et équiper une maternité dans les environs de Kinkala, dans le sud du pays.

Sévérine EGNIMBA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72/ 01 116 63 33
Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire: Tel:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	
6 mois	
Retrait sur place:	15.600
Expédié:	23.400
1 an	
Retrait sur place:	31.200
Expédié:	46.800
France, Afrique Francophone	
91 Euros	
182 Euros	
Autres pays d'Afrique	
96 Euros	
192 Euros	
Europe	
96 Euros	
192 Euros	
Amérique-Asie	
100 Euros	
200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Radio Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM

Nos Contacts:
Tel: 05 531 12 60 – 05 543 12 30 – 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

VILLA A LOUER

La Base-nouveau quartier – 6, rue BITOKI
3 chambres + 2 WC + 2 Douches + 1 Chauffe-eau
1 Salon + 1 Salle à manger + 2 Vérandas
1 Parking pour voiture
Contact:
06 661 43 26

Championnat d'élite Ligue 1 de football

L'hypothétique reprise imminente de la compétition

L'espoir de la Fécofoot (Fédération congolaise de football) de relancer le championnat national d'élite Ligue 1, samedi 19 décembre 2015, se heurte à la résistance des clubs, qui sollicitent, avant de faire descendre leurs équipes respectives sur les pelouses, un face-à-face avec l'instance dirigeante du football, *«pour des questions pratiques».*

Le comité d'urgence de la Fécofoot a communiqué, mardi 8 décembre 2015, la nouvelle date du coup d'envoi du championnat, saison 2015-2016. Il sera donné, finalement, le samedi 19 décembre, au lieu du samedi 12 décembre. En raison de la défection du F.C Bilombé, elle a décidé de faire disputer un match d'appui entre T.P.Mystère de Brazzaville et Pigeon Vert de Pointe-Noire. Et le calendrier de la compétition sera publié le vendredi 11 décembre.

Pour certains clubs, la date du 19 décembre est trop proche.

Vingt clubs, donc, seront sur la ligne de départ. Hélas! La date indiquée ne convient pas aux équipes, qui ont exprimé leur point de vue, mercredi 9 décembre, à l'issue de la réunion de l'A.p.c.f (Association des présidents des clubs de football) de Ligue 1 tenue dans un hôtel de la place.

Quatorze des vingt clubs pressentis, étaient représentés. Les uns, par leurs présidents, les autres, par leurs secrétaires généraux respectifs. Tous n'avaient été informés des décisions du comité d'urgence de la Fécofoot que par voie de presse, le matin de leur réunion, selon eux.

A l'issue de leur conclave, les membres de l'A.p.c.f *«refuse la date du 19 décembre 2015, fixée unilatéralement par le comité exécutif de la Fécofoot».* Par contre, ils «proposent la date du 6 janvier 2016» et «sollicitent une rencontre avec le comité exécutif de la Fécofoot» pour «des questions pratiques», estiment-ils.

Un championnat à vingt clubs est source de gros soucis, financiers et administratifs, ont dit certains intervenants. Assurément, le nôtre ne serait pas une mince affaire. Il soulève de nombreuses questions. Et non des moindres. Des questions de gros sous, d'abord. Il faudra compter, plutôt, une fois de plus, sur la main généreuse des dirigeants bénévoles. Même si l'organisateur promet de prendre en charge le transport des équipes hors de leurs villes d'origine. Des questions administratives, ensuite. Des clubs avouent être en retard d'une guerre, en matière de qualification et de versement de la prime de signature de leurs joueurs respectifs.

Pour les clubs, d'autres paramètres concourent, également, à la réussite du championnat. Les clubs épinglent, volontiers, les organes juridictionnels. Aussi exigent-ils la mise en place de la commission d'éthique et recommandent qu'elle soit composée *«de personnalités de bonne moralité et impartiales, en dépit de toute considération».* De même que celle de la Linafoot (Ligue nationale de football), organe statutaire devant se substituer à l'actuelle commission nationale d'organisation des compétitions nationales, ainsi que la restructuration de la commission de discipline et de la commission de recours d'homologation.

Concernant le vide laissé par F.C Bilombé, après son retrait volontaire de la compétition, *«au nom de l'équité entre Brazzaville et Pointe-Noire, cette place revient de droit à un club de Pointe-Noire»* estiment l'A.p.c.f.

Cela étant, les clubs réclament le versement du bonus CAF qui leur est dû par la Fécofoot, à l'issue de la CAN 2015. Ils sont échaudés par l'expérience plutôt amère, en matière de subvention annuelle promise par l'Etat. A cet effet, ils *«sollicitent une audience auprès du premier sportif congolais, grand mécène de tous les temps de notre football»,* indiquent-ils, en l'occurrence le président de la République.

On le voit, l'incertitude demeure quant au démarrage du championnat national d'élite Ligue 1, à la date souhaitée par la Fécofoot.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI
Notaire
Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
B.P: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/ E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

ISF-IM

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: 864, avenue des Trois Martyrs, Plateau des 15 ans
Arrondissement 4, Moungali, Brazzaville, République du Congo
RCCM: 15 B 6068

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 27 août 2015, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 02 septembre 2015, sous Folio 153/8 Numéro 1919, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée;
Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
• La promotion des services à valeur ajoutée (SVA ou VAS) et applications mobiles pour les opérateurs de téléphonie mobile;

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités financières, mobilières et immobilières susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;
Dénomination: la société a pour dénomination: ISF-IM;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;
Siège social: le siège social est fixé: 864, avenue des Trois Martyrs, Plateau des 15 ans, arrondissement 4 Moungali, Brazzaville, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune de valeur nominale, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées aux associés, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 27 août 2015 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

Gérance: aux termes du procès-verbal de la première assemblée générale ordinaire des associés du 27 août 2015, Monsieur GOMA MENGA William Landry Lié Vivien et Madame GACUTI Béatrice ont été nommés, respectivement, gérant et cogérante de la société ISF-IM, pour une durée indéterminée;

Dépôt légal a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07 septembre 2015, sous le n°15 DA 847;

Immatriculation: la société ISF-iM a été immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, le
07 septembre 2015, sous le n° 15 B 6068.

Pour insertion légale,
Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

Tennis

Grâce Denga: *«Qui ne risque rien n'a rien»*

Symbole du tennis congolais, deux médailles (une d'argent, par équipe, et une de bronze, en simple) aux 11es Jeux africains, Grâce Denga se consacre, exclusivement, à son sport, quitte à reprendre ses études plus tard.

Grâce Denga.

La native (en 1993) de Villeneuve-Saint Georges (Val-de-Marne) s'est mise au tennis fortuitement. *«J'ai été découverte en 2000, quand Yannick Noah est passé dans ma ville, à l'occasion de l'inauguration du site Fête le Mur. J'ai tapé dans la balle et le tennis m'a bien plu. Je suis donc revenue les semaines suivantes et me suis investie de plus en plus»,* confie Grâce Denga. Elle poursuit: *«En 2006, mes efforts et mes performances ont été remarqués. Au Fontainebleau TC, j'ai bénéficié du soutien financier de la Fondation d'entreprise Gaz de France, pour financer mes entraînements et mes inscriptions aux tournois. Cette année-là, j'ai atteint les 16ès de finale des 13-14 ans à Roland Garros. En 2014, le TC Melun m'a prise en renfort. Promue en Pré-nationale, on a raté de peu la montée en fin de saison».*

Les 11es Jeux africains ont permis à Grâce Denga de jouer, pour la deuxième fois, à Brazzaville. En 2014, elle y avait déjà gagné la médaille de bronze aux championnats d'Afrique. Porte-étendard du tennis de son pays, elle estime que les talents locaux ont la capacité de réussir, dès lors qu'on leur en donne les moyens. *«Il faut énormément d'ambition, de professionnalisme et d'engagement de la part de tous, joueurs, encadrement et institutions»,* pense-t-elle.

Loin de regretter d'avoir mis, momentanément, entre parenthèse ses études, Grâce affirme qu'elle l'avait fait pour se consacrer à son sport et les reprendre plus tard si sa carrière ne décolle pas. *«Qui ne risque rien n'a rien. Après tout, obtenir sa maîtrise à 24 ans, plus tôt qu'à 22 ans n'a rien de dramatique. Il suffit que les parents puissent suivre. Mon père ne voulait pas, au début. J'ai dû forcer la main chez maman, pour me lancer, finalement. Une carrière tennistique, même avortée, apprend beaucoup: on voyage, on rencontre du monde, on entend parler des tas de langues… C'est une excellente formation. On peut réussir dans le sport ou grâce au sport. Si on a du talent, il faut risquer le coup, le jeu en vaut la chandelle»*, estime-t-elle.

G.M.

Cyclisme mondial

Les trois Grands Tours aux mains d'un milliardaire chinois?

Il n'y pas que les milliardaires qataris qui s'intéressent au sport mondial. Selon plusieurs médias, le milliardaire chinois Wang Jianlin serait en négociations pour racheter les trois Grands Tours cyclistes du monde, à savoir le Tour de France, d'Italie et d'Espagne. L'homme d'affaire chinois, qui discute, actuellement, avec les deux sociétés organisatrices de ces tours cyclistes, serait proche d'un accord avec elles. Pour l'instant, les informations sur ces négociations n'ont pas été confirmées par les principaux intéressés. Ce n'est pas la première fois, que le milliardaire chinois s'intéresse au sport. En janvier dernier, par exemple, il avait racheté pour 45 millions d'euros, 20% du club de l'Atlético Madrid via son entreprise Wanda.

Mondial de football 2022

Décision finale en janvier pour le nombre de stades

Pays hôte de la Coupe du monde 2022, le Qatar prépare son Mondial inédit qui devrait se dérouler en hiver. Si les chantiers des 12 stades initialement prévus avancent, toutes les enceintes pourraient ne pas abriter de matches pendant le tournoi. C'est, du moins, la déclaration faite par le secrétaire général assistant du Comité d'organisation, Nasser al-Khater, qui a fait savoir qu'à cause de *«l'importance du sujet, [nous] avons décidé de reporter la décision. Celle-ci devrait intervenir au mois de janvier. Au final, seuls huits stades pourraient être utilisés.»*

CAN U23

Nigeria et Algérie déjà à Rio

Vainqueurs de leurs demi-finales respectives, le Nigeria et l'Algérie vont en découdre, samedi 12 décembre 2015, pour le titre de champion d'Afrique des moins de 23 ans, à Dakar. Les deux pays ont, d'ores et déjà, décroché leur billets pour les Jeux Olympiques de Rio, au Brésil. Le troisième ticket reviendra au vainqueur du match de classement entre le Sénégal, qui a déchanté, à domicile, et l'Afrique du Sud. Un dangereux suspense en perspective.

PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIEE POUR UN CONGO EN MARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grand succès de l'opération de distribution de kits scolaires aux élèves par la Fondation Perspectives d'Avenir

La Fondation Perspectives d'Avenir a le plaisir d'annoncer que l'opération de distribution de 80.000 kits scolaires aux élèves du primaire, du collège et du lycée des villes de Kinkala, Madingou, Dolisie, Sibiti, et Djambala a pris fin.

Mise en œuvre, du 30 novembre au 8 décembre 2015, cette opération s'est déroulée sans incident majeur, dans les cinq chefs-lieux de départements. En dépit de la ruée sur les ballots de kits, le vendredi 05 décembre 2015, à Dolisie. Ce jour-là, l'enthousiasme des élèves du lycée Victor SATHOUD était tel que plusieurs lycéens s'étaient précipités sur les ballots de kits, craignant, sans fondement, qu'il n'y en ait pas suffisamment pour tous. Finalement, tout était rentré dans l'ordre, le lendemain, et l'opération s'est poursuivie et finalisée sans anicroche, dans le même lycée.

Tout au long de l'opération, les écoliers et les élèves ont été fort enthousiasmés de recevoir un kit scolaire. Certains d'entre eux accédaient à un kit complet, pour la première fois. Chaque kit contenait plusieurs fournitures scolaires, à savoir: un cartable, des cahiers, des stylos, des crayons et une trousse géométrique appropriée au niveau et à la filière d'étude de l'élève.

L'opération est une initiative citoyenne du Président de la Fondation, M. Denis Christel SASSOU NGUESSO, en faveur des ménages congolais dont les enfants fréquentent les écoles publiques d'enseignements général et technique. Elle contribue à soulager, financièrement, les parents d'élèves, à faciliter l'accès de leurs enfants à l'éducation et à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, afin de les motiver à rechercher les meilleurs résultats scolaires. Au cours de l'année scolaire, faut-il le souligner, plusieurs enfants ont besoin de cahiers de rechange, de fournitures scolaires additionnelles ou, tout simplement, de nouvelles fournitures scolaires.

La remise de ces kits scolaires participe de la réalisation du plan stratégique 2014-2024 de la Fondation Perspectives d'Avenir qui veut outiller adéquatement la jeunesse congolaise dans sa recherche de perfectionnement académique et de qualification professionnelle, afin qu'elle s'épanouisse pleinement, et contribue solidairement à la construction d'un Congo prospère, autrement dit, à l'émergence et au développement socio-économique du Congo.

L'opération s'est déroulée avec l'implication du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, chargé de la Jeunesse et de l'éducation civique ; du Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi; et avec le soutien des autorités départementales et locales.

Cette année, le projet en est encore à sa phase pilote où seuls les élèves des chefs-lieux de cinq départements seront les heureux bénéficiaires de ces kits. Toutefois, à moyen terme, l'objectif de la Fondation est l'étendre à tous les départements du pays. Ainsi, d'ici à quelques mois, plus de 300.000 kits seront distribués sur l'ensemble du territoire national suivant des critères tels que l'excellence des résultats scolaires, le statut social des familles…

Ministère de l'enseignement supérieur

Enfin, s'est tenue la Commission d'agrément des E.pr.e.s!

Après une longue attente, par beaux jours du mois de décembre 2015, a eu lieu enfin, du 3 au 4, la quatrième session ordinaire de la Commission d'agrément des établissements privés d'enseignement supérieur, en sigle C.a.E.pr.e.s. A l'auditorium de la grande bibliothèque universitaire de Brazzaville, sous les auspices du Pr. Georges Marius Moyen, ministre de l'enseignement supérieur et président du comité de coordination de la Commission d'agrément des E.pr.e.s (Etablissements privés de l'enseignement supérieur). Après bien entendu, des reports: en octobre puis en novembre derniers.

L'E.s.g.a.e, l'une des deux écoles définitivement agréées par la Commission.

Plusieurs points ont constitué le menu de cette réunion, dont l'ouverture a été marquée par deux allocutions: celles du ministre et du directeur général de l'enseignement supérieur. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, on peut citer: l'octroi de l'agrément provisoire, de renouvellement d'agrément provisoire et de l'agrément définitif tant attendu, puisqu'il a donné un caractère hautement historique à la session. Et, c'est pour la première fois que le tandem, ministre de l'enseignement supérieur et directeur général de l'enseignement supérieur, a organisé une C.a.E.pr.e.s consacrée, notamment à l'agrément définitif.

Bernard Mabiala, directeur de l'enseignement supérieur et vice-président du comité de coordination de la Commission, souhaitant la bienvenue à tous les participants, a loué le travail fourni par les membres du comité d'organisation, dans la préparation des dossiers soumis, pour examen. Avant de rappeler que les membres de droit et les membres associés devraient jouer, pleinement, leur rôle, en donnant leurs avis sur les 45 dossiers ainsi regroupés: dossiers de création, d'agrément provisoire, de réouverture, de renouvellement d'agrément provisoire, de transfert et de renouvellement, d'ouverture de nouveaux programmes et d'agrément définitif.

Ouvrant les assises de cette 4e session, Georges M. Moyen a rappelé aux commissaires que les principes de base qui fondent les missions fondamentales de la Commission restent inchangés. Aussi s'est-il référé à la loi scolaire n° 25-95 du 17 novembre 1995, en son alinéa 2 et à la lettre de mission de septembre 2009 du président de la République, adressée aux ministres des sous-secteurs de l'enseignement, laquelle ordonne de mettre de l'ordre dans les établissements privés d'enseignement. Soulignant les conditions incontournables pour acquérir l'agrément, il a exhorté les commissaires à un examen rigoureux, objectif et impartial des dossiers soumis à leur appréciation. Georges M. Moyen s'est engagé, en outre, à appliquer les résultats de ces assises en toute responsabilité, en tant que régulateur de l'initiative privée de l'enseignement supérieur.

A l'issue des travaux, les participants, qui ont décidé du sort des E.pr.e.s, ont ainsi délibéré, pour mettre de l'ordre en leur sein: deux dossiers sur huit relatifs à la création ont reçu un avis favorable; quatre dossiers sur quatre pour l'agrément provisoire, ont reçu un avis défavorable; deux dossiers sur deux liés à la réouverture ont reçu un avis défavorable. Pour le renouvellement de l'agrément provisoire, les neuf dossiers examinés ont reçu, tous, un avis favorable; pour le transfert et le renouvellement de l'agrément provisoire, les dix dossiers soumis ont reçu, également, un avis favorable et, pour l'agrément définitif, sur dix dossiers examinés, deux seulement ont reçu l'avis favorable.

Il s'agit de: l'E.s.g.a.e (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises) de Brazzaville, qui a obtenu le maximum de points. Créée en 1993 et décorée dans l'ordre du mérite universitaire par le chef de l'Etat, en 2008, l'E.s.g.a.e prépare aux diplômes de Licence et de Master, dans le cadre du système L.m.d (Licence, Master et Doctorat). Répertoriée parmi les 1000 meilleures universités et écoles du monde, suivant le classement d'Eduniversal, ses diplômes de Master sont reconnus au plan international. Et, l'E.s.t-C (Ecole supérieure de technologie des Cataractes), implantée à Loukoko, dans le district de Louingui, laquelle est dirigée par le Pr. titulaire émérite Thomas Silou, son promoteur, qui a réussi l'exploit d'implanter un campus rural loin de Brazzaville, afin de former des étudiants opérationnels dans l'agroalimentaire et d'apporter, également, un appui technologique aux paysans de la contrée.

Nous osons espérer, au regard du très faible score d'agréments définitifs osbservé, que le ministre de l'enseignement supérieur n'ouvrira pas les vannes l'an prochain, comme ce fut le cas pour l'agrément provisoire, après la C.a.E.pr.e.s de 2010 où seuls 12 établissements l'obtinrent et curieusement, plus d'une quarantaine l'année suivante, c'est-à-dire en 2011.

Reste au ministre et au directeur général de l'enseignement supérieur d'être très regardants sur les profils des experts qui auront la prétention d'accompagner les E.pr.e.s, dans l'élaboration des projets d'établissements, conformément à l'unique recommandation formulée, vers la fin des travaux. Ce, dans le but de ne point abuser ou escroquer ces établissements privés.

Viclaire MALONGA

Ngoyo, 6e arrondissement de Pointe-Noire

Dangereuse construction d'un marché moderne sous la ligne très haute tension

Les vendeurs qui ont été déguerpis du marché de fortune, non loin du péage de Ngoyo, pour des raisons sécuritaires, ont été installés, provisoirement, par les autorités municipales, avec l'onction du député de cette circonscription unique, à environ 200 mètres du premier emplacement. Cette solution bien que provisoire inquiète plus d'une personne. Et pour cause, le nouveau site est placé sous la ligne électrique très haute tension, laquelle part de la centrale électrique de Ndjéno. Comble d''inquiétudes, le député Ndinga Alexis, de la circonscription voisine de celle de Ngoyo, vient de placer, à l'entrée de ce marché, une pancarte annonçant la construction d'un marché moderne.

La réalisation d'un tel ouvrage obéit toujours à une procédure administrative exigeant, entre autres, le respect des normes sécuritaires et environnementales. Reste à savoir si pour le projet de ce marché placé sous la ligne très haute tension, à Ngoyo, le promoteur a reçu, préalablement, l'avis favorable du Conseil municipal ou bien a-t-il, simplement, bénéficié de la complaisance de l'autorité municipale de Ngoyo, qui est du même parti politique que le député Alexis Ndinga, pour procéder à cette construction, dans le but de séduire la population.

En tout cas, tout laisse à croire que les choses n'ont pas suivi l'orthodoxie procédurale de l'administration publique. Car personne n'ignore qu'il est strictement interdit de construire en matériaux durables, sous une ligne très haute tension et qu'il faut une emprise d'au moins 25 mètres de chaque côté. Les anciens occupants de cet espace avaient été déguerpis, d'ailleurs, des lieux et dédommagés, pour des raisons sécuritaires.

Place pour la construction du marché.

C'est donc à dessein, que les autorités de la circonscription de Ngoyo n'ont pas jugé utiles d'investir dans les constructions durables sur ce site. L'emplacement actuel du marché de Ngoyo Péage étant provisoire. Signalons que dans le cadre de son programme pluriannuel, le conseil municipal de Pointe-Noire a prévu la construction d'un marché moderne à Ngoyo, non loin du garage de la Sptu, à l'instar de celui de Tié-Tié.

Le député Alexis Ndinga veut imiter son collègue Denis Christel Sassou Nguesso, qui a inauguré, il y a quelques jours, un marché semi-moderne à Pointe-Noire, don de la Fondation Perspectives d'avenir. Sans nul doute, mais ce site ne sied pas à son initiative.

Jules M., *habitant de Ngoyo*

Coopération

La Turquie en Afrique: une approche humanitaire, grâce à l'agence Tika

Souleiman est un jeune homme du Darfour qui a dû quitter sa région pour Khartoum en 2004. S'abritant dans les environs de la capitale, il n'a pas eu la chance de recevoir une bonne scolarité. Par conséquent, dépourvu de toutes compétences professionnelles, il était la plupart du temps au chômage.

Cependant, au printemps 2013, il a pris connaissance d'un centre de formation professionnelle, établi par l'Agence turque pour la coopération et la coordination (Tika) et géré en collaboration avec le gouvernorat de Khartoum. Il y suivit un cursus en climatisation pendant six mois et après avoir terminé le programme, il commença à travailler dans l'une des plus grandes entreprises de climatisation de la ville. Il arrive désormais à gagner sa vie et peut soutenir sa famille élargie. Il figure parmi plus de mille cinq cent jeunes hommes qui ont reçu une formation professionnelle au centre Tika.

Chagina, devenue veuve avec trois enfants en début 2008, a hérité du commerce de poissons de son mari défunt au marché local du district de Kisumu, sur les rives du lac Victoria. N'ayant pas les moyens d'acheter des poissons, sa situation était désespérée. Elle a participé au projet de *«l'autonomisation des pêcheuses au Lac Victoria»* initié par la Tika. En collaboration avec le gouvernorat de Homa Bay et favorisant les bonnes pratiques, la Tika a livré 15 barques ainsi que tout le complément

Par Feridun Sinirlioglu.

d'équipements nécessaires pour cette activité, ce qui a créé un travail de pêcheuses lacustres pour 45 femmes locales. Chagina était l'une d'entre elles. Elle soutient désormais ses enfants et est devenue une grossiste pour d'autres femmes qui achètent du poisson, afin de le revendre sur les marchés locaux.

Ces deux histoires ne sont que de modestes exemples de la façon dont le soutien turc au développement a considérablement amélioré la vie des Africains. Cette approche humanitaire, étant l'un des composants fondamentaux de la politique étrangère de la Turquie, a été poursuivie avec détermination et succès sur le continent africain. Pleinement consciente des responsabilités mondiales collectives, comme la lutte contre l'extrême pauvreté, l'éducation pour tous, l'amélioration de la vie des femmes et des jeunes, ainsi que l'atténuation des problèmes dans les zones touchées par des conflits, la Turquie maintient une approche globale basée sur une combinaison d'aide humanitaire et d'aide au développement sans privilégier l'une des deux. À cet égard, et en harmonie avec les besoins des peuples africains, la santé, l'éducation, le renforcement des capacités, ainsi que la contribution à la paix et à la stabilité en Afrique en participant à des missions, de l'Onu, de même que l'organisation des programmes de formation dans le domaine de la sécurité, ont été désignés comme zones prioritaires pour la Turquie.

Dans le secteur de la santé, la Turquie organise, non seulement des programmes de formation professionnelle pour les médecins et infirmiers africains, mais fait également du dépistage médical et offre des traitements gratuits à des milliers de patients qui ne peuvent en obtenir un dans les conditions locales.

En outre, la Turquie a construit deux grands hôpitaux à la pointe du progrès à Nyala et à Mogadiscio, villes somaliennes en proie aux conflits depuis des décennies.

En ce qui concerne l'éducation, la Turquie fournit environ un millier de bourses chaque année pour les étudiants en provenance d'Afrique. Il y a plus de cinq mille étudiants africains dans l'enseignement supérieur en Turquie. De plus, il existe plusieurs programmes de formation technique menés par les différents ministères turcs pour les institutions et organismes africains, afin de développer leurs capacités. Il ne fait aucun doute que lorsque ces jeunes diplômés retourneront dans leurs pays, équipés de nouvelles compétences et connaissances, ils contribueront au développement économique et social de leurs pays et les feront progresser.

Afin d'aider à assurer la paix et la stabilité en Afrique, la Turquie contribue aux missions des Nations-unies déployées sur le continent. En date d'août 2015, la Turquie participe à sept des neuf missions des Nations-Unies existantes en Afrique avec ses policiers et militaires. Jusqu'à la fin de l'année 2014, une formation militaire avait été fournie en Turquie pour 2.200 militaires de pays africains. Nous nous attendons à en recevoir 1.200 de plus, pour la période 2015-2016.

Globalement, la Turquie a déboursé plus de 3,3 milliards de dollars américains au développement et à l'aide humanitaire en 2014. Comme indiqué dans le rapport sur l'Aide humanitaire mondiale (2015), ce montant remarquable d'assistance a fait de la Turquie le troisième plus grand fournisseur d'aide humanitaire à la fois en 2013 et 2014. La part reçue par l'Afrique subsaharienne dans l'aide officielle turque a, également, augmenté de manière significative ces dernières années. Selon les données de l'O.c.d.e, elle a atteint 782,7 millions de dollars américains en 2013, alors qu'elle était de seulement 38 millions de dollars américains en 2010.

C'est la raison pour laquelle la Turquie s'est portée volontaire et a été, à juste titre, désignée pour être le pays hôte du premier sommet humanitaire mondial, en mai 2016. Visant à assurer davantage de coopération entre la communauté internationale et son engagement pour soulager les défis humanitaires dans de nombreuses régions et notamment en Afrique, le sommet sera encore une autre indication de la détermination de la Turquie à poursuivre un rôle de premier plan dans le domaine humanitaire.

La Turquie a déjà accueilli plusieurs conférences régionales, continentales et internationales sur les questions africaines. Ainsi, lors de la présidence du G20 de la Turquie en 2015, le dialogue entre les pays du G20 et de l'Afrique est devenu une priorité. Dans ce contexte, la Turquie a organisé avec succès, le 1er octobre 2015, à Istanbul, la *«conférence de haut niveau sur l'accès à l'énergie en Afrique subsaharienne»*. Nous allons également accueillir le 6ème Forum des partenaires de haut niveau sur la Somalie (H.l.p.f) au niveau ministériel, en février de l'année prochaine. La réunion, qui se tiendra dans le cadre du *«New Deal Compact»*, est très importante pour la Somalie à ce moment critique pour l'avenir du pays et est aussi une manifestation de l'engagement à long terme de la Turquie face aux défis humanitaires et aux problèmes de développement du continent africain.

La Turquie a établi des liens et des partenariats solides dans le continent, grâce aux Sommets de partenariat avec l'Afrique en 2008 et 2014, de même qu'elle a accru, de manière significative, sa présence diplomatique. La Turquie a maintenant 39 ambassades et 4 Consulats généraux en Afrique, contre seulement 12 ambassades en 2008. Cet intérêt a également été partagé par la partie africaine. Le nombre d'ambassades africaines à Ankara, qui était seulement de 10 en 2008, a maintenant atteint 32, ayant presque triplé en six ans. Les vols de Turkish Airlines, atteignant plus de 40 destinations dans 28 pays africains, méritent une mention spéciale pour son rôle important dans la consolidation de ces liens, y compris au niveau local.

Dans ce cadre général, la Turquie, en tant qu'un des partenaires stratégiques du continent, travaille en collaboration avec ses partenaires africains, afin de réaliser non seulement de nouveaux progrès dans le développement humanitaire et économique, mais également dans les domaines de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la prospérité.

La Turquie restera engagée à soutenir les nations et les institutions africaines à atteindre leurs objectifs, basés sur *«leurs»* domaines prioritaires, ce qui nous permettra de consolider la mise en place des *«solutions africaines aux questions africaines»*.

Feridun SINIRLIOGLU
Sous-Secrétaire d'Etat du Ministère des Affaires Etrangères
Ex-Ministre des Affaires Etrangères

BUROTOP IRIS
HUAWEI
P8
Incroyablement raffiné,
le smartphone de l'année est disponible
à seulement
299.000 FCFA ht
Rendez-vous chez votre distributeur Burotop Iris.
Comparatif de prix :
Prix Burotop Iris au Congo : 299 000 FCFA
Prix FNAC : 319 000 FCFA
Prix DARTY : 327 000 FCFA
Vous n'avez plus besoin d'acheter vos smartphones à l'etranger.
4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS
COMPAQ
Ordinateur portable HP COMPAQ CQ58
*Disque dur 320Go
*Mémoire RAM 2Go
*Processeur AMD dual core
*Ecran 15.6''
*freedos
*Garantie 1 an
à seulement
199.000
FCFA/HT
4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS
HUAWEI
Tablette Huawei 3G T1
Garantie : 1 an
à seulement 99.000 FCFA ht
* Ecran : 7''
* Epaisseur : 8.5 mm
* Processeur : Quad core 1.2 Ghz
* Mémoire RAM : 1GB
* Mémoire : 8GB extensible
* Cameras : avant et arrière
* Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0
4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com
Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur
Windows installé
Compatible ANDROID/APPLE
Windows
à 99.000 FCFA/HT